

LE PEUPLE BRETON

3^f
Mensuel

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

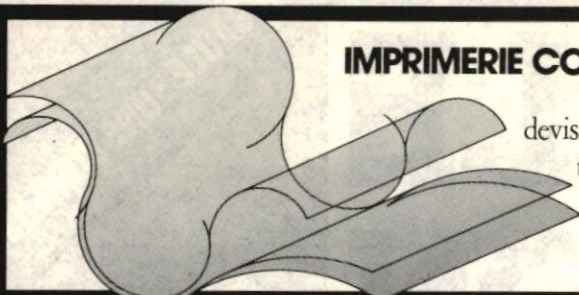
LA BAULE : UNE CURIEUSE ECOLE

N° 162
MAI 1977

LA POLITIQUE EN BRETAGNE :



VERS LA FIN DES CHOUANS ?



**IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
QUIMPER**
devis sur simple demande
tél. 98/90 31 58



CAFE DES MOUETTES
GUINNESS A LA PRESSION
—
PORT DE COMMERCE
BREST
Tél: 44-33-21



RESTAURANT - CRÊPERIE
“Ti Jos”
BAR - MAC EWANS - GUINNESS - PRESSION
30, rue Delambre - 75014 PARIS
Fermé le mardi ☎ 633.57.69

**BREIZH
BAR**
•
Crêperie
PLOUDALMEZEAU

GROUPE MORBIHANNAIS DE CROISIÈRE
Association sans but lucratif assurée par une équipe de bénévoles
— Ecole de croisière sur « Mousquetaires-Club » et « Armagnac ».
— Zones de navigation : côtes bretonnes, vendéennes et anglaises.
— Dates de stages : Pâques, grandes vacances scolaires et week-end.

Week-end	50 F.	} Mousquetaires-Club	70 F.	} Armagnac
7 jours	400 F.		600 F.	
14 jours	700 F.		1000 F.	

Siège social : 36, rue Jérôme-d'Arradon — 56000 Vannes



G. GUISNEL
DOUANE - TRANSIT
DÉMÉNAGEMENT
46, boulevard de la République
Tél. 56.54.13 - 35400 SAINT-MALO

iroise-décor
B. LEPROHON / 31, RUE INKERMANN / 29200 BREST
Tél. 02.00.33
PEINTURE — PAPIERS PEINTS — TISSUS MURAUX
AMÉNAGEMENT D'INTERIEURS — MOQUETTE

BAR
LES FAUVETTES
Guinness à la pression
SOIRÉES, CABARET
Salle pour réunion
Rue Consell BREST 44.46.67

KABIGS, CABANS, MARINIÈRES,
DUFFLE-COATS, VESTES 3/4, MANTEAUX,
POUR DAMES, HOMMES & ENFANTS
GRANDE TAILLE A LA DEMANDE

BREIZH KABIGS
MAISON Y. LE MEUR
247, rue J.-Jaurès - BREST

PRIX — QUALITE — CHOIX

Tél. 02.26.69

« LE PEUPLE BRETON »
Mensuel
Boîte Postale 304
29273 BREST CEDEX
•
ABONNEMENTS
Ordinaire : 30 F
De soutien : à partir de 50 F
Etranger : 40 F
Etranger (par avion) : 55 F
C.C.P. 2 365-76 RENNES
•
CHANGEMENTS D'ADRESSE
Pour tout changement d'adresse
nous demandons à nos abonnés de
nous écrire en joignant ou en
recopiant leur dernière bande d'expé-
dition du journal et en joignant 2,00 F
en timbres pour frais. Merci d'avance.

Souscription permanente pour le progrès du «Peuple Breton»

L'APPUI DE CENTAINES DE TRAVAILLEURS

A la suite de notre appel du mois dernier, vous avez répondu en masse et vous êtes cette fois plus nombreux que jamais à figurer sur la liste de nos souscripteurs. Votre nombre, et la modestie des versements (mais les ruisseaux ne font-ils pas les grandes rivières ?) prouvent bien que c'est dans la masse des travailleurs bretons que notre journal trouve son principal appui. Quelle leçon pour certaine presse mercantile, au yeux de qui n'est « populaire » que ce qui est bas, vulgaire et démagogique ! Nous prouvons tous les mois le contraire. Quelle leçon aussi pour ceux qui ont accusé (et accusent parfois encore) notre journal d'être fait par des intellectuels, pour des intellectuels ! En réalité, l'aide croissante des travailleurs, nos lecteurs, prouve qu'ils reconnaissent dans le P.B. leur journal, celui du peuple breton. Ensemble, nous bâtirons la Bretagne socialiste de demain.

1^{re} LISTE

J.P., Bègles (33)	20,00 F
P. Delaruelle, Rennes	50,00 F
G.K., Lorient	10,00 F
P.M., Montgeron (91)	20,00 F
C.C., Maurepas (78)	20,00 F
C.L.B., Maurepas (78)	20,00 F
Nicole Helvic, Montigny (57)	50,00 F
Mme E.B.,	
La Roche-sur-Yon (85) ..	20,00 F
L.T., Paris	20,00 F
R. Perrotin, St-Nazaire	20,00 F
M.L., Belgique	18,00 F
R. Burban, Nantes	20,00 F
Anonyme, Sevrans (93)	20,00 F
L. Le Gal, Crac'h	20,00 F
J.L.G., Alençon (61)	20,00 F
Anonyme, Brest	30,00 F
A.Q., Nantes	20,00 F
D.F., Nantes	20,00 F
Lukian Cevaer,	
L'Hôpital-Camfrout	10,00 F
Loeiz Kleac'h, Quimper	20,00 F
J.Y.B., Nantes	30,00 F
Soutien Québécois	3,00 F

Anonyme, spectacle Servat,	
Vannes	4,00 F
J.-Claude Padioleau, Nantes ..	30,00 F
D. Rannou, Freyming (57) ..	20,00 F
A.L.C., Plouha	70,00 F
R. Sohler, Thoiry (78)	20,00 F
J.C., Goyat, Belgique	60,00 F
Alain Duffait,	
Vitry-sur-Seine	20,00 F
Rose Cornec, St-Nazaire ..	10,00 F
Patrick Hervé, Grenoble (38) ..	30,00 F
Gérard Provost,	
Châteaubourg	20,00 F
Ar Guellauf, Lorient	20,00 F
P.H., Versailles (78)	220,00 F
Youn Barzic, Rennes	10,00 F
Xavier Mordelet, Togo	101,85 F
Y.L.R., Grenoble (38)	10,00 F
J.P.B., St-Mandé (94)	30,00 F
Anonyme, Sarcelles (95) ..	20,00 F
J.L. Lucas, Guiliers	70,00 F
N.S., Trégunc	20,00 F
Guernec, Chevilly-Larrue 94 ..	50,00 F
G.L., Châteaubriant	40,00 F
P.K., Combrit	70,00 F
B.M., Dol-de-Bretagne	70,00 F
G.G., Toulouse (31)	20,00 F
Hélène Berthelot, Paris	50,00 F
M.K., Pont-l'Abbé	20,00 F
J.Y. Le Corre, Saint-Malo ..	20,00 F
B.H., Luzech (46)	20,00 F
Didier Perchoc, Lanester ..	20,00 F
Mme Daniel, Lanester	20,00 F
Y.L.N., Ivry (94)	20,00 F
Sadi Bazin, Clohars Carnoët ..	20,00 F
Y.R., St-Cyr-sur-Loire (37) ..	20,00 F
G.M., Nanterre (92)	20,00 F
M.J.L., Fréjus (83)	20,00 F
R. Le Mercier, Sarzeau	20,00 F
J. Le Gouic, Plœmeur	20,00 F
G.R., Belle-Isle-en-Terre ..	20,00 F
Anonyme, Plancoët	20,00 F
Georges Kermarrec, Brest ..	20,00 F
Jacques Pellen, Brest	20,00 F
Martial Catherine, Nantes ..	20,00 F
Maurice Le Démezet, Brest ..	20,00 F
J.F., Rennes	2,00 F
Franzeza Hasle,	
L'Hôpital-Camfrout	20,00 F
Anne-Marie Kervern, Brest ..	20,00 F
Annaig Moal,	
Plounevez-Lochrist	20,00 F
Cellule Octroi-Sud de l'U.D.B.,	
Brest	13,00 F
H.P., Aix-en-Provence (13) ..	15,00 F
Yvon Croguennec,	
St-Thégonnec	90,00 F
R.P., Saint-Brieuc	20,00 F
A.C., La Chapelle-sur-Erdre ..	20,00 F
Anonyme, Vendée	40,00 F
C.P., Vue	20,00 F
A.G., Matignon	70,00 F
A.G., Quimper	20,00 F
Anonyme, Brest	18,00 F
Youenn et Soazig,	
Batz-sur-Mer	20,00 F
C.T., Paris	20,00 F
F.P., Pessac (33)	20,00 F
J.P., Belgique	10,00 F
P. Guéguénat, Brest	20,00 F
Denis Sevaer,	
Pont-de-Buis	20,00 F
J.-Jacques Monnier, Lannion ..	20,00 F
J.-Pierre Pichard, Pt-l'Abbé ..	20,00 F
A.B., Grenoble (38)	20,00 F
Yann Gailharg, Guingamp ..	20,00 F
C. Ollivier, Berné	20,00 F
J.B. Breuille (91)	70,00 F
Alain Josse, Gourin	20,00 F
A.F., Rennes	170,00 F
S.V., Le Mans (72)	20,00 F
Soutien au P.B.,	
Nord-Finistère	17,50 F
Anonyme, Commana	10,00 F
Cécile Grabner, Trégor	20,00 F

Total de la 1^{re} liste .. 2808,35 F

SOMMAIRE

LE BILAN	
DES ÉLECTIONS	
MUNICIPALES	
EN BRETAGNE	4
QUIMPER :	
L'AFFAIRE	
C.M.C.-DUFOR	7
COUR DE SURETÉ	
DE L'ÉTAT :	
UN AVOCAT PROTESTE ..	8
LA BAULE :	
LES PROTÉGÉS	
D'OLIVIER GUICHARD ..	9
RADIO-U.D.B.	
EST NÉE	10
LES SUITES DE L'AFFAIRE	
TRANSOCÉAN	11
LE PROBLÈME BRETON	
DE BREST A NANTES ..	12
LA VIE	
DE L'UNION	
DÉMOCRATIQUE	
BRETONNE	14
INTERNATIONAL :	
LE FRILOU	16
ÉTUDE :	
LA SURVIVANCE	
DU BRETON	
CHEZ LES JEUNES	
ÉCOLIERS	18
FESTOU-NOS	19
CHRONIQUE LITTÉRAIRE ..	20
CONSTRUIRE	
EN BRETAGNE	21
COURRIER	
DES LECTEURS	22
ÉDITORIAL	24

Composition mécanique — Lorient
Imprimerie Cornouaillaise — Quimper
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41 387
Tirage : 9 300 ex. — Dépôt légal : 2^e trim.
Directeur de la publication : R. Leprohon

LA FIN DES CHOUANS

« Vous crèverez dans vos villes, maudits patauds », criaient les paysans qui assiégeaient Fougères et Vitry, et leurs bourgeois, en 1793. Un siècle plus tard, les ouvriers brestois d'origine léonarde inventaient le mot péjoratif « cambrousse » (campagne + brousse) pour désigner la campagne alentour, où vivaient encore leurs proches. Ces deux exemples illustrent l'opposition séculaire entre villes et campagnes en Bretagne. Alors que les élections présidentielles et législatives récentes avaient atténué cette opposition sur le plan politique, le dernier scrutin municipal semble au contraire, dans nombre de cas, l'avoir renforcée. Par dizaine, les villes bretonnes ont écarté leurs élus conservateurs. Par contre, en milieu rural, les notables n'ont été jugés ni responsables ni complices de la crise, sans doute parce que le pouvoir effectif des petites communes rurales, soumises à la tutelle préfectorale et disposant de ressources misérables, paraît à tous limité. Politique en ville, cette élection s'est souvent bornée, à la campagne, au choix de personnes dévouées et sympathiques, souvent conservatrices, même dans des fiefs de gauche. Il y a là une différence d'attitude politique qui doit être étudiée et qui pourrait, si l'on n'y prenait garde, être préjudiciable à la prise de conscience globale des travailleurs bretons.

La presse hexagonale a bien mesuré les changements apportés à la carte politique par les dernières élections municipales en montrant que le bastion politique de la Droite qu'était l'Ouest n'existe plus, du moins dans les villes. Par contre, l'affirmation selon laquelle l'Ouest serait passé de la démocratie chrétienne au parti socialiste est inexacte. L'Ouest intérieur était un fief de la droite classique, la Bretagne était le domaine du M.R.P. L'Ouest intérieur est passé, localement, des « modérés », c'est-à-dire de la Droite classique, à une gauche à dominante socialiste ou communiste (Le Mans). En Bretagne, le « sant » a été plus petit, et aussi plus difficile, entre un droite à allure sociale et une gauche équilibrée, où la composante bretonne était souvent présente. Par rapport aux élections présidentielles de 1974, la progression de la gauche en Bretagne s'est confirmée et étendue, comme le montrent les exemples suivants, pris dans les villes :

	Gauche 1974	Gauche 1977
St-Brieuc	50,15	57,72
Lannion	53,25	51,95
Brest	46,63	50,04
Quimper	48,89	47,58
Concarneau	53,36	53,50
Douarnenez	43,96	57,47
Rennes	48,88	55,85
Saint-Malo	42,17	40,35
Vannes	36,45	48,26
Lorient	48,64	59,64
Nantes	48,02	50,29
Saint-Nazaire	59,65	58,83
Orvault	41,17	50,44

La liste est éloquent : dans la ma-

jorité des villes, la gauche progresse ou confirme ses progrès précédents. Elle se tasse un peu, tout en se maintenant, dans ses fiefs anciens (St-Nazaire) ou lorsque le chantage à l'emploi d'un notable a pu effrayer des électeurs (Lannion). D'une façon générale, elle progresse de 4 % environ, et de beaucoup plus dans ses zones de faiblesse. De l'autre côté, il faut noter qu'à l'exception de Quimper (où la droite gagne 1,5 % par rapport aux votes « Giscard » du second tour de l'élection présidentielle de 1974), le R.P.R. subit les mêmes échecs que les « Giscardiens » : St-Brieuc, St-Malo, Douarnenez, Rennes, etc... le néard chiraquien était mouillé. Il fallait tout le rideau de fumée parisien pour masquer cet échec, alors que Paris ne compte pas plus d'électeurs qu'Ille-et-Vilaine et Finistère réunis ! Tout le bruit fait autour de la vie politique parisienne et des états d'âme de son électorat vieilli et conservateur (1) est destiné à masquer les changements fondamentaux qui se produisent ailleurs.

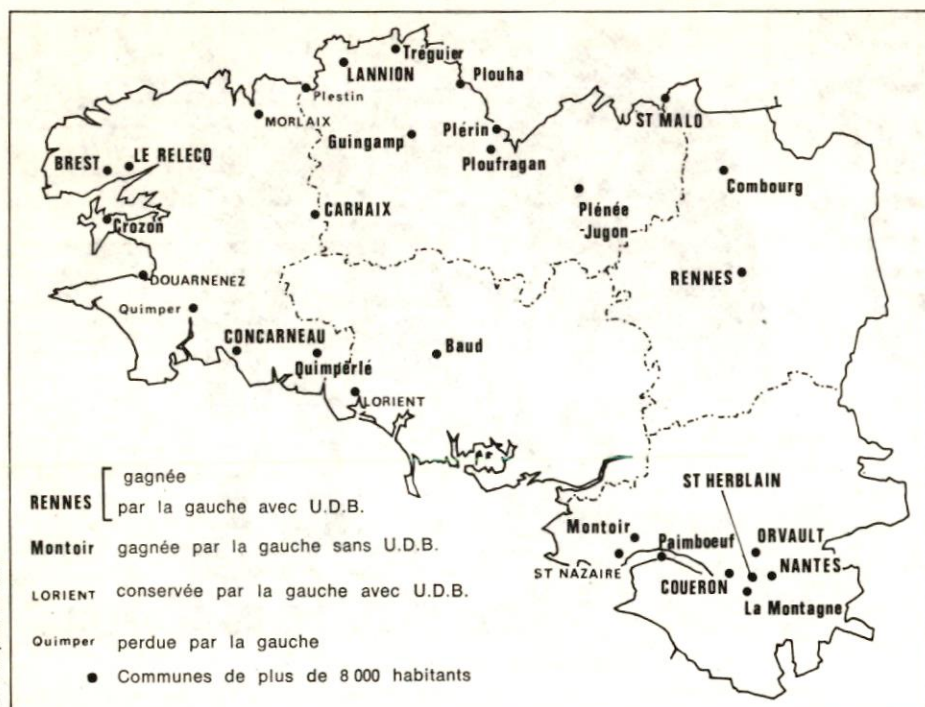
Il est plus facile pour un électeur de surmonter un vote de tradition et de choisir la gauche, lors des élections municipales que lors des élections législatives. Mais, inversement, il est plus facile pour les notables de se dire apolitiques et de mettre leur poids personnel dans le vote municipal. De ce fait, une évolution importante aux municipales annonce souvent un changement plus important encore lors des élections législatives. En Bretagne comme ailleurs,

(1) Le prolétariat, composé d'immigrés, est donc écarté du vote.

c'est lors des élections municipales que les républicains ont d'abord battu les royalistes.

LA CARTE DU CHANGEMENT

L'inventaire des communes qui ont « basculé » à gauche, des chefs-lieu de canton ruraux aux grandes villes, est éloquent : 23, alors que la droite ne gagne que 2 localités d'importance. Outre Rennes, Brest et Nantes, la gauche gagne Concarneau, Quimper, Crozon, St-Malo, Combours, Guingamp, Lannion, Plérin, Ploufragan, Tréguier, Plouha et Plénée-Jugon, St-Herblain, Orvault, Couëron, Montoir, La Montagne et Paimbœuf, et Baud dans le Mor-Bihan. D'où la défaite de nombreux notables, souvent députés ou sénateurs : Cressard, Le Douarec en Ille-et-Vilaine, Marzin, Ollivro, Le Guen dans les Côtes-du-Nord, Lombard, Berest, Couchouren, Guerneur dans le Finistère, Morice, Chauty en Loire-Atlantique. Sur le plan géographique, la carte montre les zones où la droite a beaucoup reculé : les banlieues de St-Brieuc et de Nantes. St-Nazaire, Le Trégor, les pays de Rance c'est beaucoup mais une grande partie de la Bretagne est encore peu concernée. Les villes tenues ou gagnées par la gauche représentent environ la moitié de la population bretonne. Mais le système électoral ne donne pas une idée exacte de la situation politique, faute de tenir compte des minorités. Une ville de plus de 30 000 habitants qui donne 51 % des voix à la droite n'aura aucune représentation de gauche. Ce système « majoritaire » du tout ou rien, très antidémocratique, ne permet pas d'apprécier correctement les forces politiques comme le permettrait le scrutin proportionnel à un tour. Il faut donc regarder de près les chiffres pour les petites communes traditionnelles de droite pour y percevoir les progrès de la gauche : si les chiffres montrent clairement une progression importante de la gauche dans les villes de droite (Vannes, Landivisiau, Landerneau, Loudéac, Fougères, Dol, Châteaubriant), progression qui approche souvent 10 %, des secteurs ruraux ou semi-ruraux ont aussi accentué leur orientation à gauche. C'est le cas dans le Trégor côtier où la gauche talonne la droite (Pleumeur, Trégastel, Minihiy) ou la dépasse (Plougrescant), dans la presqu'île de Crozon, côte exceptée, sur la côte de la région lorientaise.



La carte du changement :
En lettres fortes les villes qui sont passées à gauche.

Cela dit, bien des petites communes n'avaient que des listes ouvertes « apolitiques » ou des listes de « personnalités », sans orientation globale évidente. C'est le propre de toutes les élections municipales et celle-ci n'a pas échappé à la règle, même si la politisation a touché deux fois plus de communes que de coutume.

UN VOTE POLITIQUE

Cela dit, le problème breton a été au cœur de ces élections. Partout, le thème du développement et de l'emploi a été mis au premier plan. Dans les villes, s'y est ajouté celui de la défense du cadre de vie. Les populations des quartiers périphériques ont partout marqué leur mécontentement devant l'absence d'équipements collectifs en votant pour la gauche. Beaucoup moins sensibles aux appels des notables que les populations plus âgées des centres-villes, les habitants, souvent jeunes et salariés, des banlieues urbaines ont voté **contre le pouvoir municipal** en place (Rennes, Brest, Nantes) et aussi contre le pouvoir politique en place à Paris. Cela dit, le vote des jeunes et des chômeurs a pesé lourd dans les victoires de la gauche tant à Brest qu'à St-Nazaire, à Douarnenez qu'à Lorient.

Vote contre des sortants qui ont cessé de faire illusion — les 3 grandes villes bretonnes en sont l'illustration, — c'est surtout **un vote contre une politique qui laisse monter le chômage** et délaisse la Bretagne. En ce sens, la présence de l'U.D.B. dans de nombreuses unions de la gauche donnait une expression concrète à un vote dominé par l'opposition à une politique anti-sociale et

anti-bretonne. Ce vote a de bonnes chances de se prolonger au printemps 1978 par une condamnation massive, partout où la population active est encore nombreuse, du pouvoir central en place.

DES ZONES D'OMBRE :

Il ne faut toutefois pas exagérer la réalité. Le scrutin majoritaire déforme et amplifie les courants d'opinion. On remarque beaucoup le passage de la gauche de 45 à 51 %, mais on remarque moins ses stagnations ou ses reculs. On a remarqué la perte de Quimper, déjà dirigée au centre-gauche, celle de Plestin. On a moins noté le maintien solide de la droite sur la côte cornouillaie (Fouesnant, Bénodet), où les retraités aisés sont



A. Keler/Sygma

Le 20 mars, à Rennes :
la gauche l'emporte...

nombreux, dans une bonne partie du Mor-Bihan et du pays de Nantes, en milieu rural, de même que dans les pays de Vitry et Redon. Le vieillissement n'explique pas tout : **il existe de larges tâches où l'action militante de la gauche est faible ou nulle**. Il est tentant de se satisfaire des grands mouvements d'opinion « nationaux », orchestrés par les médias (presse, télévision). Ces couches moyennes salariées et assez jeunes qui découvrent la gauche dans les villes sont souvent peu nombreuses, voire absentes, dans certaines campagnes bretonnes particulièrement défavorisées. En bien des localités, on a voté comme par le passé, pour des personnalités, sans analyse politique.

JUGEMENT TRIBUNAL D'INSTANCE DE LORIENT

Le Tribunal, après avoir entendu les conseils des parties à l'audience publique du 15 janvier 1977, déclaré les débats clos, a rendu le jugement suivant à l'audience publique de ce jour, 20 janvier 1977,

Le Tribunal, (...)

Par ces motifs,

Statuant publiquement contradictoirement et en premier ressort,

Condamne R. Leprohon, Directeur de Publication au journal « Le Peuple Breton » à payer à Louis Bahuon une somme de mille francs (1 000 F) à titre de dommages-intérêts pour diffamations,

Condamne en outre à publier le présent jugement in extenso, motifs et dispositif, à la page 5 du journal « Le Peuple Breton » dans les trois mois du jour où le jugement sera devenu définitif,

Dit qu'à défaut de publication du jugement dans le délai ci-dessus, R. Leprohon devra payer à Louis Bahuon, une somme supplémentaire de 5 000 F de dommages-intérêts,

Déclare irrecevable, en l'état, l'action contre la cellule U.D.B. de Lanester,

Déboute Louis Bahuon de son action contre l'Imprimerie Cornouillaie,

Condamne R. Leprohon aux dépens, qui ne comprendront pas les frais d'assignation de la cellule U.D.B. de Lanester, ni ceux de l'assignation de l'Imprimerie Cornouillaie,

Ainsi jugé et prononcé le 20 janvier 1977.

Même dans des villes en difficultés économiques, on a fait confiance aux sortants — à Dinan, à Redon, à Châteaubriant, à Ancenis, etc... — pour gérer la crise.

En collant aux réalités, il est nécessaire que la gauche entreprenne l'effort de dénonciation et d'explication qui peut seul permettre des succès en 1978. Ces campagnes dépeuplées et vieilles joueront un grand rôle dans chaque élection législative, du fait du découpage électoral qui juxtapose aux villes, dans une même circonscription, de vastes espaces ruraux ; comme à Rennes-Sud, par exemple, auquel on a adjoint 70 kilomètres de campagne conservatrice, de St-Méen à Châteaugiron.

Accentuer l'effort dans les zones au comportement électoral le plus conservateur, ce n'est pas seulement une nécessité électorale : c'est à ce prix que les changements se feront avec l'appui massif et conscient du peuple breton, et non d'une minorité urbaine. L'enjeu justifie qu'avec l'U.D.B. la gauche se mette dès maintenant au travail. Il serait bien dangereux que la gauche demeure, localement étrangère au peuple et soit ressentie comme imposée de l'extérieur. En situant son combat au cœur des problèmes vécus par les travailleurs bretons des villes, la gauche a remporté une première victoire. Il lui reste à se situer au cœur des difficultés des ruraux et des habitants des petites villes.



Le Peuple Breton

Le soir du 13 mars, au siège national de l'U.D.B.

C'est long, difficile, et cependant urgent, même si, dans ce travail, le militant ne bénéficie plus de l'aide télévisée ou radiophonique, de Marchais et de Mitterrand. L'action politique en milieu rural, c'est essentiellement affaire de propositions concrètes et crédibles, et aussi de militants enracinés. Faute de cela, le règne des notables qui règlent des cas individuels et masquent les réalités derrière des bourrades rassurantes, le règne de la bourgeoisie coloniale risquerait fort de se prolonger.

J.J. M.

**NOS
ANNONCEURS
NOUS
SOUTIENNENT**

**SOUTENONS-
LES**

LES CONSEILS MUNICIPAUX DES VILLES BRETONNES DE PLUS DE 30 000 HABITANTS

Ville	PS	PC	MRG	UDB	PSU	Gaullistes	Pers.
Nantes	24	15	6	1	—	1	—
Rennes	24	12	4	2	—	1	—
Brest	25	15	—	3	—	—	—
St-Brieuc	19	—	2	—	—	—	14
Lorient	20	13	—	2	—	—	2
Rezé	20	9	2	—	—	—	—
St-Herblain	20	9	1	1	—	—	—
St-Nazaire	21	12	—	1	2	—	1
St-Malo	17	13	2	1	—	—	—
TOTAL	190	98	19	11	2	2	15

	RI	RPR	CDS	Cent.	Mod.
Vannes	1	7	6	—	17
Quimper	6	8	7	4	10
TOTAL	7	15	13	4	27

(On notera que le nombre des élus U.D.B. est comparable à celui des M.R.G., des C.D.S. ou des U.D.R., et qu'il est supérieur à celui des Républicains Indépendants...)

QUIMPER :

SOMBRE CUISINE A LA C.M.C. DUFOUR

DANS le monde de la « cuisine industrielle », cela bouillonne fortement, par les temps qui courent ; et ce qui s'y mijote a des effluves fort inquiétantes qui ont atteint la région de Quimper depuis début janvier. A la C.M.C.-Dufour, 125 ouvriers ont été licenciés et ils se battent pour le maintien de leur emploi.

Il se passe actuellement en France ce qui s'est produit dans ce même secteur en Italie ces dernières années, à savoir une restructuration ne laissant plus en présence que deux grands groupes. On n'en est pas tout à fait à ce point, mais l'an dernier cinq entreprises ont cessé leur activité et, déjà les deux « grands » se profilent : Becuue, avec huit milliards anciens de chiffre d'affaire et Thirode, avec six milliards. En face d'eux, les deux entreprises quimpéroises C.A.P.I.C. (ex Caillarec) et C.M.C. (ex Dufour) avec respectivement deux milliards et demi et un milliard et demi de chiffre d'affaire, font difficilement le poids. D'autant que le très officiel Institut de Développement Industriel, l'I.D.I., a laissé technocratiquement tomber son verdict : dans le domaine du matériel de cuisson, deux entreprises suffisent...

THIRODE ARRIVE

veut y installer une unité fabricant du Or la Bretagne intéresse Thirode, qui de porc, elle offre des débouchés pour matériel de salaison. Grande région de production de viande, particulièrement une telle fabrication, même s'il n'y a que 30 % de la viande de porc bretonne à être transformée sur place. Les Bretagne, visitant des locaux disponibles Thirode ont fait une tournée en bles — ce n'est pas ce qui manque ! Ils ont vu Le Roux à Muzillac, Donval, à Rosporden ; ils se sont arrêtés à la C.M.C., à Quimper...

Et ce qui se produit, c'est la désormais classique séquence : fermeture, rachat, redéfinition des objectifs, licenciements. Thirode n'envisage pas de conserver le quart des emplois. On dit, bien sûr, que dans deux ans, ou dans sept ans, il y aura deux cents emplois, mais ce genre de promesses, on commence à les connaître en Bretagne, et ce ne sont pas les patrons de Ericsson, Thomson, C.S.F. Michelin ou même Citroën qui nous démentiront !

A l'usine C.M.C., où une journée porte ouverte a eu lieu, en février, avec un gros succès (cinq milles visiteurs) on n'est pas emballé, c'est le moins qu'on puisse dire, par la « solution Thirode ».

« Ici ce sera uniquement des annexes. Ce que Thirode veut, c'est avoir en Bretagne une unité fabriquant du matériel de salaison ; le rachat de la marque C.M.C. par Thirode présente



pour lui un autre avantage : C.M.C. était bien coté à l'étranger, par exemple en Pologne. En achetant le nom, Thirode s'approprie des marchés qui sinon lui étaient refusés ».

Et puis cette reconversion entraînera un travail à la chaîne qui ne nécessite pas une qualification élevée...

A ce sujet, les syndicalistes C.F.D.T. de la C.M.C. relèvent le risque, lui aussi bien classique en Bretagne, d'une déqualification des emplois.

« Thirode veut réserver ici le matériel sophistiqué parce qu'il y a ici une main-d'œuvre qualifiée ; en fait, il veut avoir sous la main des ouvriers de haut niveau pour les payer comme des O.S. ». Et pour les payer depuis la région parisienne, car il ne fait aucun doute que le centre de décision se trouvera désormais situé à Drancy.

CHASSE GARDEE

Comment en est-on arrivé là ?

C.M.C. démarre en 1960, le plus simplement du monde quand un ingénieur de chez Caillarec (aujourd'hui C.A.-P.I.C.), se sépare de son ancien patron et monte sa propre entreprise en entraînant avec lui une poignée d'employés. Une entreprise de structure artisanale qui se met à croître soudain comme un champignon, et qui se trouve un peu dépassée par son propre succès. Les marchés s'ouvrent ; la région parisienne, la Pologne, l'Afrique ; mais les assises financières ne sont guère profondes, et la gestion plutôt acrobatique. Déjà, en 1965, il y a eu des licenciements. En 1970, nouveau coup dur, plus grave : on aboutit au dépôt de bilan, avec une trentaine de licenciements. C.M.C. repart, cepen-

dant, mais en traînant un boulet de taille : la dette contractée doit être remboursée à partir des fonds d'origine familiale et des profits découlant de la production... Pour les règlements financiers, il faut passer par la banque Factor-France, qui retient au passage un pourcentage non négligeable du montant des opérations. De 2 % les années précédentes, les charges financières ont atteint 5 % en 1975 et étaient encore en progression pour 1976.

En 1976, Dufour engage la C.M.C. sur une chasse gardée : la production de matériel de cuisine standard, par exemple pour la construction des C.E.S. Mais quand Thirode et Becuue font une série de mille appareils, C.M.C. en fait dix. Pour enlever les commandes, Dufour doit serrer les prix au maximum. En novembre 1976, c'est le dépôt de bilan, et l'occupation de l'usine.

« Ça va coûter à peu près six millions pour chaque chômeur, alors qu'il en faut trois pour fournir un emploi. Le coût de la reprise et de la relance peut être évalué à 450 millions, quand il en faut 940 pour faire des chômeurs. Il est flagrant que le capitalisme a besoin du chômage.

Ici dans le Sud-Finistère, l'économie dépend essentiellement de l'agro-alimentaire et l'avenir de la métallurgie en dépend directement : matériel cuisson - salaison et boîtes métalliques. Il faut que la population ressente le problème comme un tout pour défendre la pêche et l'agriculture d'une part et promouvoir le développement de la métallurgie d'autre part. »

Enquête réalisée
par Loeiz Kleac'h et Rann ar Gow.

COUR DE SURETE DE L'ETAT

UN AVOCAT BRETON PROTESTE

Maitre Yann Choucq, qui a souvent défendu des militants bretons semble quelque peu excédé par la répétition des mêmes méthodes. Il l'a écrit au Procureur Général près la Cour de Sûreté de l'Etat :

Monsieur le Procureur Général,

Messieurs Denis L'Hostis et Michel Herjean dont je suis le Conseil viennent de m'entretenir du déroulement des mesures de garde à vue auxquelles ils ont été contraints le mercredi 26 janvier dernier par les Officiers des Services de Police Judiciaire de Rennes agissant sur réquisitions de votre Parquet.

Au terme de cet entretien, il m'a été donné de constater que les interrogatoires auxquels ils ont été soumis avaient en définitive fort peu de relation avec les attentats commis plus ou moins récemment en Bretagne et revendiqués ou non par l'organisation F.L.B. - A.R.B., mais avaient bien davantage trait aux relations qu'ils entretenaient en tant que militants d'organisations politiques légales avec un certain nombre d'autres militants politiques connus dont certains ne se sont même jamais réclamés d'une organisation bretonne quelconque.

Il convient par ailleurs de constater que c'est la troisième fois en quelques mois qu'agissant sur vos réquisitions, les services de police judiciaire de Rennes interpellent, arrêtent et retiennent pendant des temps plus ou moins longs des militants politiques connus en Bretagne pour, en définitive les relâcher sans qu'aucun élément de nature à justifier une inculpation puisse être retenu contre eux.

Outre le préjudice personnel, professionnel et familial évident que cela cause aux intéressés, on peut constater qu'il s'agit bien là d'une utilisation abusive des moyens d'investigation qui ne peuvent s'exercer normalement que sous le contrôle de l'autorité judiciaire à des fins de police administrative, voire de renseignement politique dans la mesure où ces arrestations et la publicité qui en est faite tendent à faire considérer les militants politiques concernés dont l'action s'inscrit dans le cadre légal comme des personnes liées à des organisations qui pratiquent l'action violente et clandestine, afin de jeter le discrédit sur leur action.

Vous n'ignorez pas, en effet, que c'est déjà la seconde fois que Monsieur Herjean doit subir ce type de mesure.

Cette nouvelle opération de police qui comme les deux précédentes n'a pu donner lieu à aucune suite judiciaire à l'encontre de ceux qui ont eu à en souffrir a pourtant, si l'on doit en croire les informations non démenties publiées la presse, été considérée comme positive par les fonctionnaires de police qui les ont menées.

Cela tendrait à établir s'il en était encore besoin que la finalité poursuivie était autre que celle normalement prévue par la Loi.

Les fait que les pouvoirs conférés aux Officiers de Police sous le contrôle de l'autorité judiciaire que vous êtes, soient utilisés à des fins totalement étrangères à la recherche et à la découverte des auteurs ou complices éventuels de faits tombant sous le coup de la Loi pénale constitue un détournement de pouvoir caractérisé, d'autant plus grave que les pouvoirs dont ils disposent en agissant sur les réquisitions du Parquet d'une juridiction à caractère politique permettent l'exercice de moyens de coercition largement dérogatoires, en particulier par la durée de la garde à vue, aux principes garantissant les libertés individuelles des citoyens de ce pays par notre Code de Procédure Pénale.

Cette situation exige qu'en ma qualité de défenseur et d'auxiliaire de justice, je demande à votre Parquet ce qui justifie l'utilisation pour le moins insolite des pouvoirs particuliers dont il dispose.

La poursuite de telles pratiques ne peut avoir pour conséquence que d'accroître à juste titre les critiques dont votre Juridiction est de par ses caractéristiques déjà largement l'objet.

De surcroît la simultanéité de ces dernières arrestations avec la préparation d'un voyage en Bretagne du Chef de l'Etat constitue, vous en conviendrez une coïncidence pour le moins malencontreuse.

Qu'il me soit donc permis de formuler le vœu que votre Autorité prenne les mesures nécessaires pour mettre un terme à ces situations et éviter leur renouvellement.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur Général, l'assurance de ma considération respectueuse.

Yann Choucq
Avocat au Barreau.

GRANDEUR

Ce que je préfère, et de loin, dans les expéditions coloniales, c'est la grande élévation morale de leurs motivations.

La glorieuse épopée française au Zaïre n'a pas failli à la tradition. Comme le disait très franchement Giscard d'Estaing à la télévision, on ne pouvait abandonner à leur sort des Africains qui avaient, en plus de ressources minières et énergétiques non négligeables, le bon goût de parler français.

D'où le coup de main français aux Marocains venus eux-mêmes aider l'armée zaïroise à maintenir l'ordre dans une portion de son territoire national où elle avait du mal à se faire entendre, vu que les gens n'y parlent pas la même langue et n'appartiennent pas au même peuple... Ce qui rend plus odieux encore le comportement des « envahisseurs » qui se sentent comme un poisson dans l'eau, sous prétexte qu'ils sont accueillis à bras ouverts par une population qui, au moins, comprend ce qu'ils disent. Le tout, bien entendu, dans la plus franche francophonie.

Ce que c'est, quand même, qu'une politique de grandeur !

de Bretagne

pb.service

Sous ce titre, nous ouvrons désormais une nouvelle rubrique de petites annonces gratuites. Nous voulons ainsi aider nos lecteurs à échanger, à trouver, à acheter ou à vendre différentes choses, ayant — de préférence — un rapport avec la Bretagne. Ces annonces sont entièrement gratuites, même pour les ventes, à condition que le prix demandé soit indiqué et inférieur à 500 F. Au-dessus, le tarif de publicité s'applique aux annonces. Pas de domiciliation au journal.

• Vends accordéon chromatique « Mercedes », très bon état. Prix : inférieur à 500 F.
Ecrire : Alain Brian, 38, rue de l'Etain, 29290 Saint-Renan.

• Enseignant ch. modeste location juillet-août - 15 j. en sept. dans rég. lorientaise ou rég. St-Brieuc.
Ecrire Hervé Thomas, 8, rue des Salles, 56670 Riantec.

ENQUÊTE

LE DOSSIER GÊNANT D'UNE CURIEUSE ÉCOLE



M.P.B.

Olivier Guichard, maire de La Baule.

I.M.T.: Institut européen de Management des organismes de Tourisme. Une association à « but non lucratif, déclare une prétentieuse broche éditée en février 1976, qui précise par ailleurs que cette école privée, du type des « business-schools » anglo-saxonnes est « conventionnée par le Ministère de l'Education nationale et le Ministère de l'aménagement du territoire; de l'équipement, du logement et du tourisme... ».

Cet organisme (bidon) ouvre une école pour « cadres du tourisme » à La Baule en 1974. Avec une brillante caution: celle d'Olivier Guichard, ancien ministre d'Etat, maire de La Baule, et président de la région-bidon (décidément!) des Pays-de-Loire...

La première promotion 1974-75 a fonctionné sinon normalement, tout au moins un an sans scandales: 57 élèves

en sortirent. La seconde promotion a dû, elle, affronter d'énormes difficultés sur le plan des études, comme au point de vue matériel.

**

Il faut ici reconstituer le film des événements de cette vilaine affaire sur laquelle la discrétion de la presse locale a vraiment été extraordinaire (mais pourquoi donc ?)...

— OCTOBRE 1975. Inscriptions et ouverture de la promotion 75-76. 37 élèves du niveau de la licence (de sciences économiques ou politiques): 9 étrangers et 26 Français. Le montant des études s'élève à 17 000 F par an, se répartissant en « frais d'étude »: 9 000 F, plus 8 000 F de frais d'hébergement.

Règlement de ces frais:

**Quand les positions
politiques locales
permettent
de cautionner
le bluff...**

— 1 700 F à l'inscription le 6 octobre: 10 %

— 6 800 F le 2 novembre 75: 40 %

— 8 500 F le 2 janvier 76: 50 %.

La majorité des élèves a emprunté cette somme auprès d'organismes bancaires (prêts étudiants), sans tarif préférentiel: 9,5 % d'intérêts. La brochure de l'I.M.T. précisait que des entreprises bancaires (consentant des prêts) soutenaient son action... on les comprend.

— NOVEMBRE 1975. Les affaires de M. Miquel, « président-fondateur » de l'I.M.T. vont bien... et « Ouest-France » nous apprend qu'il vient de fonder au... Vénézuéla, une des six filiales qu'il se propose d'ouvrir dans le monde! Il est vrai que M. Miquel précisait: « Je serais véritablement ravi si nous trouvions en France seu-

lement le dixième de l'aide financière qui nous est fournie là-bas »...

— JUSQU'EN MARS 76. Les cours à La Baule se déroulent de façon cahotique : certains sont supprimés. En « attendant de nouveaux locaux de l'I.M.T. qui seront, dit la brochure distribuée aux élèves, installés dans le Palais des Congrès », les élèves sont logés dans l'Hôtel des Pléiades.

— FÉVRIER 76. Semaine du Tourisme à Paris. A cette occasion, les élèves découvrent que l'I.M.T. ne représente pas professionnellement grand chose et commencent à se poser des questions...

Fin Février, ils écrivent à A. Haulot, commissaire au Tourisme... belge (parrain de la promo) pour lui faire part de leurs inquiétudes et demander la démission du directeur Miquel : pas de réponse.

— MARS 76. Début Mars, le restaurateur et l'hôtelier (Hôtel des Pléiades), qui n'ont pas été réglés de leurs frais, ferment leurs portes !

Les étudiants manifestent et rencontrent O. Guichard qui, on ne sait comment, ni avec quels moyens financiers, apaise les prestataires de service.

A partir de ce moment les élèves, qui se posaient beaucoup de questions à propos de la gestion de l'I.M.T., ne s'en posent plus et découvrent le scandale :

— M. Miquel, fondateur de l'Ecole « sans but lucratif » et propriétaire d'une villa à La Baule, 12, avenue de Lorraine « Le Castel » (Tél. 60.45.38) louait à l'I.M.T. ses caves transformées... en salles de cours et bureaux.

— M. Le Fèvre intendant (qui déclarait dès le second jour de la rentrée : « M. Miquel monte une vaste opération d'escroquerie » (devant témoins) disparaît sans laisser de traces. Renvoyé ?



Comité de patronage

PRÉSIDENT

Monsieur Olivier Guichard, ancien Ministre d'Etat, Maire de La Baule

Conseil d'Administration

Le premier Conseil d'administration comprend :

- Monsieur Tissot, Président de la Chambre de Commerce de St. Nazaire.
- Monsieur Bouyon - 1er Adjoint de Monsieur le Maire de La Baule.
- Monsieur Labarre, Maire des requêtes au Conseil d'Etat.
- Monsieur Miquel, Président de l'ASDEM (Paris).

Extraits de la brochure de propagande de l'I.M.T.

— L'I.M.T. n'a jamais été conventionnée par l'Education Nationale, la preuve est formelle : les élèves ont dû s'inscrire dans un U.E.R. de Nantes pour bénéficier de la sécurité sociale étudiante.

Aucun membre de l'Education Nationale n'a jamais fait partie du conseil d'administration.

— MAI 76. Lettre envoyée par les étudiants à M. Tissot, Président de la Chambre de Commerce de Saint-Nazaire, et aux autres membres du conseil d'administration pour demander des éclaircissements sur la gestion de l'école : aucune réponse.

— JUIN 76 : Rien ne va plus.

Sur 37 élèves, quelques-uns seulement obtiennent un stage pratique

par l'I.M.T., les autres se sont débrouillés tout seul ou n'ont rien eu. Il faut noter que la brochure annonce que le stage est « procuré par l'I.M.T. ». De même, il faut noter que lors du premier contact avec M. Miquel celui-ci faisait miroiter des salaires de stage de l'ordre de 2 500 à 4 000 F par mois, ce qui, selon ses dires, finançaient une partie importante des études.

Il n'en a évidemment rien été puisque l'étudiant le mieux rémunéré l'a été par une organisation sociale de tourisme « Tourisme et Travail » (1 500 F par mois).

Quant à ceux qui ont effectué leur stage (très souvent trouvé par eux-mêmes) dans des hôtels de luxe (Mérédien, etc...) ils n'ont pratiquement pas été rémunérés (500 F logé-nourri).

Sachant la réunion du conseil d'administration proche, deux élèves, représentant leurs camarades demandent audience à O. Guichard. Ils l'obtiennent avec difficulté, mais la rencontre a tout de même lieu. O. Guichard dit ne pas savoir où se trouve M. Miquel (qui a disparu), mais rassure les deux représentants en leur affirmant que M. Miquel n'a pas démissionné.

Le conseil d'administration se réunit avec M. Tissot, M. Labarre, M. Sauvaget, M. Bouyon, M. Miron représentant Air-France et les deux étudiants délégués par l'ensemble. En l'absence de M. Miquel (introuvable et non excusé), il est proposé par M. Labarre de nommer un fonctionnaire de l'Education Nationale de l'Académie de Nantes pour cautionner l'I.M.T. et essayer de sauver la face.

Ceci a effectivement été fait, des élèves ont bénéficié de certaines mesures de reclassement et peuvent en attester.

Il est intéressant de noter une déclaration faite par M. Bouyon, 1^{er} adjoint au maire de La Baule, devant les étudiants constatant la perte d'une année : « Perdre un an n'est rien, moi j'ai bien perdu quatre ans pendant la guerre ».

♦♦

En conclusion, pas de diplôme malgré les promesses ronflantes et 17 000 F (N.F.) engagés pour rien, empruntés dans des banques qui exigent le remboursement des mensualités (410 F par mois pour un étudiant).

Les étudiants se sont groupés et ont déposé plainte à Paris, individuellement.

L'instruction est en cours, mais il est peu probable qu'elle aboutisse. En résumé, une belle petite combine reposant sur le mirage du tourisme et la pseudo-science de « managers » affairistes, le tout grâce à un verbiage intensif, grâce à des appuis locaux et grâce au patronage « moral » de M. Olivier Guichard.

Enquête de la
Cellule de St-Nazaire



Radio-UDB est née !

Puisque l'U.D.B. est interdite à FR3, puisque les moyens de communication audio-visuel lui sont si chichement mesurés, il restait une solution : créer soi-même son propre outil de diffusion.

C'est ainsi que, depuis le 16 avril, « Radio-U.D.B. » fonctionne ! Bien modestement, bien sûr, puisqu'il s'agit d'un enregistrement de trois minutes,

émis par téléphone depuis le local national de Brest. Si vous voulez connaître le point de vue U.D.B. sur l'actualité bretonne, ou sur tel événement important, téléphonez au 80-18-47 en faisant précéder de l'indicatif (98) si vous n'habitez ni le Finistère ni le Morbihan. Radio-U.D.B., c'est encore peu de choses, mais ce pourrait déjà être un slogan : « 80-18-47, écoutez le droit à la différence » !



LES RETOMBÉES POUR BREST...

ON se souvient de « l'affaire Transocéan ». Le Peuple Breton (cf n° 139) s'est souvent fait l'écho des conflits qui opposèrent les travailleuses brestoises et leurs syndicats à cette entreprise. Nous avons même fait de ce « bagne » le symbole des usines colonialistes dans l'Ouest de la Bretagne, et pour cela, il y a plus de 10 ans, l'U.D.B. lançait l'appellation « usine-pirate », reprise aujourd'hui par la totalité du monde ouvrier...

Or ce genre de boîte n'a pas fini de nuire ! Après avoir honteusement exploité les ouvrières brestoises, après avoir manqué à toutes les promesses de création d'emploi, après avoir absorbé toutes les aides, de l'Etat et de la municipalité, après avoir profité des primes et des dégrèvements, la société « Transocéan » a mis la clef sous la porte... mettant au chômage la totalité de son personnel. Est-ce terminé ?

Oh, non ! Ce serait trop simple. Pour obtenir l'implantation de cette entreprise, la ville de Brest — dirigée à l'époque par M^e Lombard et son compère Berest — s'était portée garante de deux emprunts passés par la société « Transocéan » auprès du « Crédit national ». Il est bon de préciser que M^e Lombard était aussi... l'avocat de « Transocéan ».

Comme cette société est défaillante, c'est la ville de Brest — où la gauche vient de gagner les élections — qui devra régler la note ! Et ce n'est pas rien. Les Brestois lecteurs de notre journal seront heureux d'apprendre qu'ils devront verser, par l'intermédiaire de leur budget municipal, 40 millions anciens en 1977, 40 autres millions en 1978 et 30 millions en 1979 ! A cela, on risque de devoir ajouter 80 millions anciens non réglés en 1976 ! Plus de 100 millions au moins, près de 200 millions au plus, voilà ce que coûtera encore « Transocéan » à la ville de Brest ! Les parents d'élèves des écoles municipales, les anciens des foyers du troisième âge, les chômeurs et les familles assistés par le Bureau d'aide sociale mesureront ce qu'il aurait été possible de faire pour eux avec ces sommes !

La droite, dans une mairie, c'est aussi cela... N'avions-nous pas raison de dénoncer les notables coloniaux et leur politique anti-bretonne ?

Petites Annonces

Nous signalons que ces annonces sont **gratuites** pour tous nos compatriotes à la recherche d'un travail. De même nos adhérents et sympathisants qui nous signaleront des offres d'emplois en Bretagne pourront bénéficier de la gratuité de l'insertion.

DEMANDES D'EMPLOIS

• J. enseignant ch. emploi juillet région Lorient.
Ecrire Hervé Thomas, 8, rue des Salles, 56670 Riantec.

• Dessinateur E1 en mécanique, spécialisé moteurs électriques grde puissance, cherche travail en Bretagne.

Ecrire J.-Laurent Hamon, 54, rue de Ménilmontant, 75020 Paris.

• J.H., 22 a., lib. obli. mili. titulaire C.A.P. cuisinier, cherche stage moniteur-éducateur de foyer social et culturel breton.

Ecrire H. Le Troadec, Crec'h Martin, Bourg de Minihy-Tréguier, 22220 Tréguier.

La caricature du mois

de Honguet
dans le Canard Enchaîné
du 27-4-1977.

MALAISE EN BRETAGNE

MAIS QUE VA
DEVENIR LA PETITE
POLLUTION CÔTIÈRE
FACE AUX GRANDES
SURFACES DE LA
MER DU NORD ?



D'AUTRES LE DISENT l'Humanité

(6-4-1977)

« Madame Chemier, maire d'Athis-Mons déclare » :

L'union à gauche était nécessaire. Mais quelle union, jusqu'où ? « Nous avons eu, entre communistes, des discussions passionnantes. »

Oui l'union passait par le mouvement local d'un ancien réformateur, M. Bordes ; oui un représentant des PME, M. Douroux, avait toute sa place dans cette union... En définitive 14 communistes, 10 socialistes, 3 « gauche indépendante », deux gaulistes d'opposition et deux personnalités, dont l'une, de l'Union démocratique bretonne, est le porte-parole des 5.000 Bretons qui habitent Athis-Mons.

« C'est cet élargissement qui fut décisif pour battre la droite. La population manifesta d'ailleurs sa satisfaction dès qu'elle fut informée de l'accord, dès qu'elle nous vit, ensemble. »

VICTIMES DE LA POLLUTION :

En raison de la pollution de la rivière, les parcs à moules de l'Aven doivent fermer. Une quarantaine de salariés vont ainsi se retrouver sans emploi et 750 tonnes de moules vont être abandonnées dans les parcs. La carence de la station d'épuration de Pont-Aven et la forte concentration de porcheries dans la région seraient à l'origine de la pollution.



LE RALLYE DES « BRADES DE GISCARD » :

Un cortège de quelque quatre-vingts voitures a sillonné pendant deux jours les routes du Finistère. Toutes les entreprises victimes de dépôts de bilan ou de licenciements étaient présentes à la manifestation afin d'informer la population du département de l'amplitude du chômage dans la région et de dénoncer le plan d'austérité Barre-Giscard.



LA LIGNE AERO-POSTALE PARIS-BREST EN DANGER :

La suppression de la ligne aéro-postale Paris-Brest risque d'être effective d'ici quelques semaines. Et pourtant chaque nuit, deux à trois tonnes de courrier quittent l'aéroport de Guipavas. Cette mesure aurait des répercussions non seulement sur la région brestoise mais aussi sur l'ensemble du Finistère et une partie des Côtes-du-Nord.



Aéroport de Guipavas.



PAIMPOL : EXTRACTION DU MAERL EN MER :

Le maërl, matière calcaire provenant des algues est largement utilisé en agriculture. Son exploitation est assurée depuis des dizaines d'années par les sabliers de la côte nord de Bretagne sur un gisement de 6 kms2 au large de la baie de Paimpol qui est le plus important d'Europe.

FINISTERE

QUIMPER : LE SENS DE LA CONCERTATION

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. du Sud-Finistère ont fait signer des pétitions dans les entreprises pour la défense de la Sécurité Sociale. Jeudi 21 avril, des délégués se présentèrent à la Préfecture du Finistère pour remettre ces pétitions au directeur du Cabinet du Préfet... Celui-ci ne les reçut même pas et les syndicalistes remirent les pétitions à l'huissier de service ! On ne saurait mieux montrer le peu de cas que l'on fait des travailleurs et de leurs organisations !

COTES-DU-NORD

LANVELLEC : LE DESERT BRETON AUX PORTES DE LANNION

A 7 kilomètres de la mer, à 12 kilomètres de Lannion, Lanvellec, commune du canton de Plestin-les-Grèves, semble bien placée pour profiter du développement industriel récent de Lannion et de l'afflux touristique toujours plus massif sur les côtes du Trégor.

En fait, il n'en est rien : la population communale est passée de 851 à 582 entre 1954 et 1975, soit une perte de 269 habitants en 21 ans (31,6 %). Actuellement, cette chute s'accélère : 0,97 % par an entre 1962 et 1968, 1,55 % entre 1968 et 1975. Signe du vieillissement considérable de la population, le taux de natalité (nombre de naissance pour 1 000 habitants) est tombé à 12,7, puis à 8,6, alors que la moyenne bretonne est de 16. Quant au nombre de décès pour 1 000 habitants (taux de mortalité), il atteignait 15,9 pour la période 1962-68 et 20,4 entre 1968 et 1975 (1). Cette évolution n'est pas un cas isolé : le canton de Plestin, qui touche à l'ouest celui de Lannion, a désormais un taux de natalité de 11 p. 1000 et un taux de mortalité supérieur à 18 p. 1000. Même si l'émigration s'arrêtait, la population continuerait à diminuer, tant à Lanvellec que dans l'ensemble du canton. **Cette situation est comparable à celle des cantons les plus défavorisés de la Bretagne intérieure.**

Sans qu'on s'en rende bien compte, le dépeuplement et le vieillissement arrivent désormais aux portes de Lannion, juste au-delà de la mince ceinture des communes d'ortoirs. A côté de Lanvellec, la commune de Tréduden, presque côtière, a perdu, elle, 36,2 % de sa population en 21 ans. **A l'ouest de Lannion, l'opposition Armor-Argoat n'existe plus. Le désert breton atteint progressivement la côte.** Pour utile qu'il ait été, l'essor lannionnais des années 60-70 n'a pas résolu le problème de l'emploi dans le Trégor.

- (1) Cette évolution négative se poursuit : la seule entreprise importante, les carrières de St-Carré, ont fermé il y a 2 ans. L'école du village de St-Carré doit également fermer. Et pourtant, la voie ferrée Paris-Brest est tout proche et la gare de Plouaret n'est qu'à 3 kilomètres.

Chronique réalisé ce mois avec le concours des fédérations de Brest et du Trégor-Goëlo

MOR-BIHAN

LORIENT : UNE NOUVELLE ENTREPRISE FERME

A Lorient, la société SERTEM a déposé son bilan le 21 mars et tout le personnel, licencié, occupe l'usine jour et nuit. En effet, cette usine a été mise en difficulté par la politique gouvernementale de restriction du crédit, alors que l'affaire était viable. Au dernier Salon de l'Agriculture, la firme exposait encore et trouvait des clients !

LOIRE-ATLANTIQUE

INQUIETUDE AUX CHANTIERS DUBIGEON - NORMANDIE



Gernot

L'inquiétude grandit dans la construction navale. La direction des Chantiers Dubigeon a annoncé au début du mois d'avril au comité d'établissement de l'entreprise sa décision de placer, 1 jour par semaine, en chômage partiel, 600 mensuels. La Direction prévoit des mesures beaucoup plus graves dans les semaines à venir en raison de la diminution du plan de charge des chantiers.

Les travailleurs ont aussitôt réagi par plusieurs manifestations dans les rues de la ville au cri de : « Dubigeon vivra - La Navale ne coulera pas ». Ils ont également occupé pendant une heure le Palais de la Bourse, siège de la Chambre de Commerce et d'Industrie, pour mettre en relief la nécessité de rechercher au plus tôt une diversification de production et la mise en place de mesures sociales telles que la diminution du temps de travail sans perte de salaire et l'avancement de l'âge de la retraite.

ILLE-ET-VILAINE

RENNES : LE STADE RENNAIS CONDAMNE A MORT

L'équipe-fanion du football professionnel breton, le vieux stade Rennais est pratiquement en faillite et l'équipe qui fit flotter le gwen-ha-du dans les rues de Paris lors des coupes de France, va disparaître. Elle n'aura pas résisté à la direction du très gaulliste patron-de-choc Bernard Lemoux...

Brèves

ST-JEAN-DU-DOIGT : CREATION

D'UNE FERME AQUACOLE :

Un élevage d'ormeaux vient d'être créé à St-Jean-du-Doigt par la Société coopérative aquacole du Trégor regroupant trente cinq marins-pêcheurs et inscrits maritimes. Cette ferme permettra le repeuplement en ormeaux de cette zone côtière. Le centre océanologique de Bretagne fournira des milliers de bébés ormeaux à la coopérative.



BREST :

« BOISEMBAL » DEPOSE SON BILAN

La fabrique « Boisembal », spécialisée dans l'emballage, ferme ses portes. Un nouveau coup dur pour l'emploi à Brest puisque 35 salariés se retrouvent au chômage.



LE RESEAU S.N.C.F. AGENT DE LA DESERTIFICATION DE LA BRETAGNE

Depuis 1962, la S.N.C.F. pratique une « pondération des distances » pour la facturation des transports de marchandises. Suivant qu'une région est riche ou défavorisée, un kilomètre peut mesurer de 800 m à 1 200 m ! Pour le transport des passagers les trains dits « rapides » souvent plus lents que certains trains ordinaires d'autres régions, font l'objet d'une surtaxe. Quant aux horaires, ils sont d'abord calculés pour les Parisiens...



Le Peuple Breton.



SOJA-FRANCE : UN CONFLIT QUI SE DURCIT

Depuis le 31 mars les salariés de l'entreprise Soja-France, installée au port de commerce de Brest, ont cessé le travail pour réclamer la parité des salaires entre Brest et St-Nazaire, les employés nazairiens touchant des salaires de 11 % plus élevés. Afin d'obtenir des négociations avec la direction, les locaux ont été occupés le 19 avril.

La vie de l'U.D.B.

QUI ADHÈRE A L'U.D.B. ?

An Emsaver, le bulletin des militants de l'Union Démocratique Bretonne publie, dans son numéro 21 du mois de mars dernier une étude sur les nouveaux adhérents de l'U.D.B. depuis le début du mois de février. On y relève les chiffres suivants :

On adhère jeune à l'U.D.B. : 60 % des nouveaux adhérents ont entre 20 et 30 ans, et 18 % ont moins de 20 ans.

On est de moins en moins intellectuel : 53 % entrent dans les catégories : employés, ouvriers, techniciens,

artisans, retraités, chômeurs, mais seulement 31 % font partie de l'enseignement (lycéens, étudiants, professeurs, instituteurs) et il y a encore très peu d'agriculteurs.

Pour ce qui est de l'appartenance syndicale, CFTD et CGT se tiennent à un point. Seulement 10 % ont eu un engagement politique antérieur, mais 26 % font partie de groupements divers : Ar Falz, Skol an Emsav, B5, RTB, USBIF, Amnesty International, SEPNB, Association Sportive, foyers laïques, cercles bretons et celtiques...

Ceci VOUS concerne !

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

.....
déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature :

A le 197

Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à : U.D.B. - B.P. 304, 29273 BREST CEDEX

DÉVELOPPONS L'IMPLANTATION DE L'U.D.B.

en Anjou

- Pour la création d'une section U.D.B. en Anjou, on peut prendre contact avec Yann Rospars - 88, av. Patton, 49000 Angers.

en Lyonnais

- Trois camarades U.D.B. de Lyon demandent aux Bretons de la région de les rejoindre. Les lecteurs du

P.B. peuvent prendre contact avec Didier Delaunay, 10, impasse Ste-Polycarpe, 69001 Lyon.

à Carquefou

- Pour le renforcement de la cellule U.D.B. de Sainte-Luce et l'implantation de l'U.D.B. dans le canton de Carquefou-Thouare, nos sympathisants peuvent prendre contact avec Alain Olivier - Hameau des Bocages - 44470 Sainte-Luce-sur-Loire.

UNE CHARTE, UN PARTI POUR LE PEUPLE BRETON

Prévue pour durer six mois, la campagne d'adhésions lancée en janvier par l'Union Démocratique Bretonne est repartie très fort après la trêve des municipales. Les treize points de la charte pour le peuple breton, diffusés à cent mille exemplaires sont distribués par les militants de notre parti et les affiches noires, rouges et blanches ont reçu un nouveau tirage.

Et l'U.D.B., connaît, depuis le 15 janvier un rythme de développement qu'elle n'avait jamais encore rencontré, à tel point que l'un des soucis majeurs des fédérations est l'intégration dans le militantisme quotidien de nouveaux camarades venus d'horizons très divers et souvent peu formés à l'action politique.

Au mois de février, le record d'adhésions a été largement battu et, à nouveau en avril, notre chiffre de recrutement était dépassé. En trois mois nous avons presque fait autant d'adhésions que pendant toute l'année 1976 !

Il importe que l'U.D.B. se renforce de plus en plus, car un parti breton de gauche est pour notre peuple une double garantie : **parti de gauche** nous nous opposons au règne des notables mendiants qui ont bien souvent servi de référence quand on parlait de la Bretagne. En recul, ils n'ont cependant pas disparu, loin de là, et notre puissance est nécessaire pour achever leur défaite, comme elle est nécessaire pour montrer l'illusion des « voies bretonnes » toujours avortées qu'on tente périodiquement, sans couvert d'un nationalisme de droite sans perspective, ou d'un gauchisme voué à l'impuissance minoritaire, ou encore d'une violence irresponsable et provocatrice de proposer à des jeunes que la situation de leur pays révolte : **parti breton**, nous témoignons de l'existence d'un peuple authentique, avec ses problèmes propres et sa sensibilité particulière.

Une U.D.B. forte, c'est l'assurance que, quelque soit le gouvernement au pouvoir à Paris, les problèmes bretons ne seront pas oubliés ou leur solution remise à une date ultérieure mal déterminée.

Alors, si vous vous posez le problème de votre engagement politique, si vous voulez qu'il soit véritablement efficace, votre place est avec nous. **Ensemble, nous construirons la Bretagne socialiste de demain.**

3^e FETE DU PEUPLE BRETON

Cela devient maintenant une tradition, la « Fête du Peuple Breton » aura lieu le dernier week-end du mois de juin, les 25 et 26, et pour la troisième fois elle aura lieu au parc de Langolvas, à Morlaix.

Sous la responsabilité de Jacques L'Héritier, le programme s'élabore : le samedi soir, un fes-nos exceptionnel, avec des groupes modernes ou traditionnels, de Haute ou de Basse-Bretagne (entre autres sont déjà prévus : Pilhaouerien, des sonneurs de couple, le groupe de Brasparts, le groupe des Pays de Vilaine et de l'Oust). Le dimanche en fin d'après-midi grand spectacle avec les Tri-Yann et le célèbre groupe sud-américain Los Incas. Et pendant les deux jours des stands d'artisans (d'ores et déjà leur nombre est bien supérieur à celui des années passées), des stands politiques, des jeux, des sports, des manèges pour les enfants..., bref, une fête qui, à trois ans, atteint la maturité.



Photo J.-C. Lozouet/Philips



**L'ENSEMBLE
DES SPECTACLES
POUR 5,00 F**

Une innovation cette année : des billets de soutien à 5 F donnant droit à assister aux deux journées de la fête et à **tous les spectacles**. Pour 5 F seulement, et à la seule condition que ces billets soient achetés avant le **10 juin**, ils donnent droit à une circulation libre dans la fête, y compris l'assistance aux spectacles. Ils signifient que vous soutenez la fête, en les achetant et qu'en contrepartie le tarif qui vous est proposé est extrêmement bas. Alors n'hésitez pas à vous en procurer, soit en écrivant au journal, soit auprès de militants U.D.B.

Commande de billets d'entrée et d'autocollants pour la « Fête du Peuple Breton » les 25 et 26 juin à Langolvas-Morlaix

— Nombre de billets d'entrée à 5 F : x 5 F = F

— Nombre d'autocollants à 3 F : x 3 F = F

+ un franc ou un timbre pour frais d'envoi.

A expédier à : Le Peuple Breton - B.P. 304 - 29273 Brest-Cédex.

Peuples opprimés

SAHARA

Une adresse à retenir pour soutenir le Peuple Sahraoui en lutte :

Association des Amis
de la République Sahraoui
Démocratique
B.P. 326
75264 PARIS CEDEX 06

Cette association qui a notamment pour but de développer le soutien matériel et humanitaire sous toutes ses formes au Peuple sahraoui lance un appel de solidarité. Face à la situation dramatique du Peuple sahraoui réfugié dans le désert, un devoir de solidarité internationale s'impose. Il est nécessaire et urgent de recueillir des fonds destinés à l'achat de denrées alimentaires et de médicaments : ce soutien financier est à envoyer à l'adresse mentionnée ci-dessus.

QUEBEC

Au moment où les problèmes linguistiques sont à nouveau d'actualité au Québec, nos camarades du P.T.Q. (Parti des Travailleurs du Québec) publient des chiffres qui montrent combien la langue intervient dans le processus d'aliénation des travailleurs québécois.



Cliché le Peuple Breton

Gérard Lachance, secrétaire général du P.T.Q. (à gauche), reçu à Brest par des membres de l'U.D.B.

C'est au Québec que les britanniques gagnent le plus en moyenne (5 918 dollars de revenu moyen contre 4 852 au Canada). Un citoyen d'origine britannique unilingue anglais gagne plus que s'il était bilingue (6 049 dollars contre 5 929) : ça ne paie pas pour les gens d'origine britannique d'apprendre le français au Québec, car c'est la langue des dominés. Le canadien-français bilingue gagne moins que le canadien-anglais unilingue (4 523 contre 6 049). Quant au canadien-français unilingue son revenu moyen (3 107 dollars) montre bien qu'il est sans équivoque dans le camp des exploités.

Voilà des chiffres pour un combat qui ne fait que commencer.

"SOLUTION FINALE" AU FRIOUL ?

par Roberto GROMMO

Le grand tremblement de terre du Frioul a laissé des cicatrices profondes : pauvreté, émigration forcée. Tout se passe comme si le gouvernement italien, vraiment peu pressé de reconstruire, y avait trouvé une solution finale au problème Frioulan. Roberto Grommo, secrétaire de rédaction de la revue « Nasa Vas il nostro paese » des Slovènes du Frioul explique pourquoi.



Jean Goumy/Gamma

Au cours des centaines d'années d'oppression et de domination étrangères, le peuple frioulien n'a jamais reçu autant d'éloges et de compliments qu'au cours de ces derniers mois qui ont suivi le grand drame du tremblement de terre.

l'identité ethnique de la population frioulienne, slovène et allemande, qui y cohabite en bon termes depuis des siècles.

MAFIA ET DEMOCRATIE CHRETIENNE

De la grande presse, des informations à la télévision, jusqu'aux représentants du gouvernement et des partis, tous ont rivalisé d'éloges sur le « frioulien bon et travailleur », qui s'est retroussé les manches et s'est prodigué pour limiter les dégâts causés par la nature dévastatrice.

En vérité, derrière tous ces éloges, il y a une réalité que le bruit assourdissant de la propagande réussit seulement à peine à couvrir : le peuple frioulien ainsi tragiquement frappé a été laissé tragiquement seul.

Au mieux, les interventions de l'Etat italien, quand il y en a eu, ont seulement servi à aggraver la situation de cette terre meurtrie, depuis toujours colonisée et spoliée de ses ressources, de ses matières premières et de ses bras, depuis 110 ans annexée à un Etat (celui du mot fanfaron et fasciste de « Rome Dominante »), qui n'a même pas respecté

La situation est dramatiquement éloquent : jusqu'à présent dans la zone du tremblement de terre (celle qui déjà avant le sinistre était la partie la plus pauvre et marginale du Frioul), n'ont été reconstruites que très peu de maisons, tandis que les baraquements (élégamment appelés « préfabriqués »), ne sont prêts que dans une partie minime. Et cela, pour deux raisons précises : l'une économique, dérivant du fait que l'Etat et la région ont préféré attribuer la reconstruction des complexes d'habitation à deux entreprises seulement, liées au sous-gouvernement mafiosi et à la clientèle démocrate-chrétienne (Volani et Della Valentina) qui, évidemment, ont fait peu ou rien. Une autre raison, plus politique, réside dans le fait que la bureaucratie italienne (traditionnellement gigantesque et lente) a pratiquement perdu tout l'été en relevés de données et en-

quêtes « préliminaires », empêchant une reconstitution pratique, effective et rapide.

C'est pourquoi, la neige et le froid se faisant sentir, les Friouliens ont dû quitter précipitamment leur propre terre : 12 000 nouveaux passeports ont déjà été distribués aux émigrants, tandis que des centaines de familles sont logées dans des habitations précaires et provisoires, dans des hôtels et pensions des villes de la côte adriatique, donc loin des chantiers de reconstruction et donc empêchées d'aider eux-mêmes aux opérations de reconstruction.

UNE POPULATION EN DANGER

Il est évident que dans de telles conditions, à la limite de la survivance, isolés et séparés de leur propre monde, les Friouliens subissent une lente mais très grave dégradation physique : chaque jour on compte 140 admissions dans les hôpitaux, des jeunes et des vieux, pour des faiblesses causées par les très mauvaises conditions auxquelles ils ont été condamnés, par le coupable désintéressement de l'Etat.

A tout cela, il faut ajouter les maux anciens du Frioul : en plus de ce qui a déjà été dit sur l'émigration, le sous-développement, la marginalisation économique, la mort de l'activité traditionnelle. Une situation déjà difficile, rendue encore plus dramatique par la présence de la troupe italienne, massive et oppressive (plus d'un tiers de l'armée italienne est concentrée au Frioul, ainsi que de nombreuses bases de l'OTAN).



Cliché « Nasa Vas »

Après le tremblement de terre, de vastes manifestations ont eu lieu au Frioul, protestant contre l'inertie italienne.

Dans ces conditions, la prise de conscience de la population frioulitaine, slovène et allemande n'a pas tardé à se manifester.

En effet, il y a plusieurs années déjà, la constitution d'une région anor-

Le tremblement de terre de mai 1976 a totalement désorganisé le Frioul.



Jean Gaumy/Gamma

male (Frioul-Venise-Julie) qui englobe deux réalités (le Frioul agricole) et Trieste (port de commerce) complètement différentes et opposées, a répandu un fort mécontentement dans la population frioulitaine, d'autant plus que la dépendance administrative de Trieste a empêché le développement des initiatives, même culturelles, respectant l'ethnie spécifique du peuple frioulien. Par exemple, Udine, capitale du Frioul, n'a pas d'université propre et doit se contenter des quelques facultés dépendant de l'académie de Trieste.

PRISE DE CONSCIENCE

Après le tremblement de terre, face au désintéressement coupable des autorités, qui ont considéré leurs interventions au Frioul comme des initiatives d'assistance, les travailleurs friouliens ont pris conscience d'une façon claire de leurs droits.

Il y a eu en fait une grande mobilisation populaire, dans laquelle plusieurs milliers de personnes (ouvriers, paysans, femmes) se sont unis pour manifester leur protestation, non seulement pour les retards coupables de l'ordre de reconstruction, mais pour une situation de dépendance envers l'Etat italien, de marginalisation économique qui voudrait condamner le Frioul à être une espèce de désert, où peuvent s'amuser librement les militaires à la chasse d'un ennemi imaginaire.

La rage des slogans et pancartes (tous en langue frioulane), la masse et la force des manifestants ont épou-

vanté les autorités, qui ont couru aux abris, avec des mesures de circonstance démagogiques et insuffisantes.

Mais cette fois, c'en est trop. Il y a eu un tremblement au Frioul, mais plus fort que le séisme : c'est le tremblement de révolte de la conscience sociale et ethnique des Friouliens, qui ont compris être un peuple opprimé et qui ne veut pas le rester. Ce tremblement peut ébranler le vieil et précaire équilibre fondé sur l'arbitrage et l'assistance, et délivrer les énergies du peuple frioulien, qui maintenant veut vraiment la démocratie et le socialisme, dans un Frioul libre.

Roberto Grommo.

LIBRAIRIE LE TROADEC

IMPRIMERIE - PAPETERIE
TIRAGES DE PLANS

1, av. de la Gare, CARHAIX
Tél. 93.00.04

AGENCE DE VOYAGE
KERFANT LIC. B 631.71

BIÈRES, EAUX MINÉRALES
Fuel domestique

Jean PICAUD

3, rue Charles Le Goffic
Tél. 60.01.23 56 LOCMINÉ

LE MAUVAIS FRANÇAIS DES PETITS BRETONS



Gernot

Après plusieurs générations d'abandon de la langue, le breton survit dans certaines phrases des jeunes élèves. Ces « incorrections », qui sont en fait des bretonnismes, participent à une « créolisation » de la langue française en Bretagne.

LE breton s'il est encore parlé quotidiennement par quelques centaines de milliers de personnes n'est plus la langue privilégiée que les enfants apprennent sur les genoux de leurs parents.

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale on a assisté à l'abandon accéléré du breton dans les familles bretonnantes au profit du français. Les parents ont, pour certains, voulu ainsi éviter à leurs enfants les problèmes qu'ils avaient connus à l'école. Ils se rappellent une certaine maladresse à s'exprimer, des devoirs raturés à l'encre rouge « incorrect », « pas français », « lourdeur de style » etc... Il leur en est resté le sentiment d'un demi-échec, qu'ils auraient pu mieux faire s'ils avaient su parler français avant d'aller à l'école.

Si les adultes sont bilingues, leurs enfants ne le sont plus. Le bilinguisme en Bretagne bretonnante se définit comme suit :

— une langue maternelle, le breton, uniquement parlée, utilisée à la maison et dans la vie courante

— une seconde langue, le français, acquise à l'école, utilisée surtout dans sa forme écrite, parlée selon les circonstances.

Le breton est banni de l'école alors que le français est la seule langue admise.

Une atmosphère linguistique bretonne

Les parents, s'ils parlent breton entre eux et avec leurs voisins et amis, ne s'adressent à leurs enfants qu'en français.

Les grands-parents eux-mêmes font l'effort de ne parler que français à leurs petits-enfants. La plupart des jeunes Bretons ne parlent plus que français avec leurs parents, leurs frères et sœurs et leurs camarades d'école.

Néanmoins malgré la francisation des milieux bretonnants, nombreux sont les écoliers qui rencontrent des difficultés, notamment au niveau du français écrit. Ceci est lié au fait que ces enfants vivent toujours dans une atmosphère linguistique bretonne.

Cette atmosphère linguistique bretonne est maintenue de deux manières. L'une c'est la permanence du breton comme moyen principal de communication entre les parents, l'autre c'est l'influence du breton sur le français parlé des adultes.

On constate en Bretagne un phénomène de créolisation de la langue, analogue à celui qui s'est produit au moment de la traite des esclaves aux Antilles et en Amérique. Les noirs transplantés de leur Afrique natale dans les colonies anglaises, françaises et espagnoles, ont acquis le vocabulaire de leurs maîtres blancs. Mais ils ont gardé la syntaxe, c'est-à-dire la construction de phrase, de leur première langue. Ceci s'explique car la syntaxe reflète, plus que le vocabulaire, la forme de pensée de celui qui s'exprime. Ceux

qui ont fait l'apprentissage d'une langue étrangère savent bien qu'il est plus difficile d'acquérir, par exemple, les tournures de phrases anglaises que les mots.

Une forme d'expression typée

La langue bretonne, d'origine celtique est très différente de la langue française, d'origine latine. Cette différence est nettement marquée au niveau de la syntaxe. Il existe une forme d'expression bretonne comme il existe une forme d'expression anglaise, allemande ou française.

Prenons le cas le plus typique, la construction de phrase. La phrase française se bâtit selon un ordre bien établi : sujet, verbe, complément. Cet ordre rigide est souvent bousculé en français parlé : « Mon chien, il s'est cassé la patte ! » ou inversé en français écrit pour obtenir des effets de style. En breton, on peut sans enfreindre la règle avoir des ordres différents : sujet, verbe, complément ; verbe, complément, sujet ou complément, verbe, sujet. Le choix est dicté par l'ordre de priorité que la personne veut donner aux idées ou aux sentiments qu'elle exprime.

Une étude effectuée sur quatre-vingts devoirs de français d'élèves des classes de sixième et cinquième d'un C.E.S. des Côtes-du-Nord qui reçoit une forte proportion d'enfants de milieux bretonnants a permis de mettre en évidence la présence de bretonnismes dans le français écrit de ces écoliers.

Les exemples cités ci-dessous ne sont qu'une illustration succincte des bretonnismes relevés dans cette étude. Le but de cet article étant seulement d'attirer l'attention sur un phénomène particulier et non de faire une analyse détaillée des tournures bretonnes.

Une des particularités du breton est la présence de prépositions après le verbe qui en modifient le sens.

Comparons les verbes suivants en :

breton	anglais	français
mout	to go	aller
mout er-maez	to go out	sortir
mout er-barzh	to go in	entrer

On note qu'en français chacune des actions est décrite par un verbe spécifique. En breton comme en anglais c'est la préposition qui modifie le sens initial du verbe.

« Je suis très sympathique avec lui »

Sous la plume de l'écolier breton on relève des expressions comme « partis dedans », « partis dans », « partis dehors » au lieu de « entrer » ou « sortir » que réclame le français.

Un autre bretonnisme courant est l'emploi du verbe « arriver » souvent placé en début de phrase, ex. : « arrivé dedans ».

Il faut cependant noter que ces tournures bretonnes ne sont pas toujours incorrectes en français, mais elles manquent de la facilité ou de l'élégance naturelle de la langue française. L'écolier breton est défavorisé par rapport à l'écolier français, il lui manque cette connaissance interne ou intuitive, on serait tenté de dire innée du français.

Certains bretonnismes courants tels que « il est à marcher », « il est à dormir »

sont des traductions littérales du breton « eman o vale », « eman o kousket ».

On trouve aussi parfois des phrases incompréhensibles en français : « Je suis très sympathique avec lui ». D'après le contexte l'enfant a voulu dire « il est gentil avec moi ». En breton on dit « Me a zo erru mat gantan ».

Une langue survit à son vocabulaire

Cette illustration, quoiqu'incomplète, amène un certain nombre de réflexions. La première étant que malgré l'effort et somme toute la bonne volonté des parents bretonnants pour parler français à leurs enfants dès la naissance, ceux-ci ont toujours un certain handicap par rapport aux enfants nés dans les milieux francisants.

La deuxième, c'est qu'une langue survit à son vocabulaire. Le breton vit toujours sous le parler français dont les Bretons se servent aujourd'hui.

Ce qui nous conduit à questionner une fois de plus la valeur et la justification d'une scolarisation arbitrairement imposée en français. Parce qu'il pense d'une manière différente, l'écolier breton, et l'adulte qu'il deviendra, éprouve des difficultés à communiquer sa pensée à son interlocuteur en français. Malheureusement il ne peut pas non plus communiquer en breton, la langue qui lui conviendrait le mieux.

Les particularités que l'on relève dans le français parlé par les Bretons dénotent bien qu'ils pensent en breton et non en français, de façon inconsciente bien sûr mais bien réelle.

Nous nous trouvons face à un dilemme grave. Les Bretons ont été démunis de l'outil indispensable qui leur permettait de s'exprimer selon leur culture, la langue bretonne. On a tout fait pour les doter d'un outil qui leur était étranger, la langue française. Ils l'ont assimilée plus ou moins bien. Ils se retrouvent nantis d'une langue abâtardie, bretonne dans sa structure, française dans son vocabulaire.

Il faut enfin considérer les difficultés que rencontre l'enseignant de français. S'il est lui-même bretonnant, il saura découvrir l'origine bretonne sous l'expression incorrecte en français. S'il ne connaît pas le breton, sa tâche sera plus difficile. Il sera peut-être même tenté de classer ces élèves dans une catégorie inférieure, comme étant dotés d'une intelligence au-dessous de la moyenne.

Il est très important que l'enseignant adopte une attitude positive vis-à-vis de ces écoliers et de la langue bretonne. Il serait souhaitable qu'il puisse faire des comparaisons entre les deux langues, montrer à l'enfant qu'une forme d'expression est particulière à une langue et ne peut être utilisée telle quelle dans l'autre.

Les difficultés d'ordre linguistique que rencontrent les écoliers bretons sont aussi partagées par les écoliers des minorités ethniques et linguistiques que l'on veut intégrer au nom de l'unité dans la grande communauté, quelque nom qu'elle porte.

Après que générations après générations les petits Bretons aient été scolarisés dans les écoles françaises, les problèmes demeurent.

Janig Stephens.



le Peuple Breton

FESTOÙ-NOS

Le P.B. publie désormais chaque mois gratuitement l'annonce des festoù-nos de Bretagne et de l'émigration. Si vous avez connaissance d'un fest-nos, si vous en organisez un, si vous y chantez, vous pouvez nous prévenir par simple lettre jusqu'au 20 de chaque mois. Parution assurée de votre annonce dans le numéro qui suit.

- 7 mai
à ALLAIRE
Fest-nos avec chanteurs et sonneurs du pays, organisé par la Maison des Jeunes.
- 14 mai
à SAINT-NAZAIRE
Fest-nos dans le Parc paysager, organisé par les Chariboumaz.
- 14 mai
à SAINT-JEAN-DE-BOISSEAU
Fest-nos avec les Sonerien Du, organisé par le cercle celtique « Sant-Yann ».
- 14 mai
à MORLAIX
Grand fest-nos de la semaine culturelle d'Ar Falz, avec les Diaouled ar Menez, des sonneurs et chanteurs de la région, organisé par Ar Falz.
- 15 mai
à ST-VINCENT-SUR-OUST
Bal breton organisé par Ti-Kendalc'h.
- 15 mai
à PLOUNEVEZ-LOCHRIST
Fest-nos avec les Bleizi ruz, des sonneurs et chanteurs de la région, organisé par l'école publique.
- 21 mai
à PLOUGASNOU
Fest nos gratuit avec une vingtaine de sonneurs et chanteurs, organisé par M. Baron.
- 4 juin
à NORT-SUR-ERDRE
Fest-nos gratuit au Parc municipal du Port-Mulon avec Skol Louarn et Morgane, organisé par le cercle celtique de Nort-sur-Erdre.
- 5 juin
à PLOUMILIAU
Fest-nos avec les frères Morvan, Baron et Epinette, Lanrivain père et fils, etc... Organisé par les parents d'élèves de Ploumilliau.

EN BRETON DANS LE TEXTE

Par Yann-Ber PIRIOU

nevez amzer

Un bulletin mensuel ronéotypé, publié par des militants de Brezhoneg Yezh Vew. La présentation laisse un peu à désirer mais on y trouve de très bonnes choses écrites dans une langue, libre de tout complexe.

Cliché Nevez Amzer



Compte-rendus de réunions, de stages, critiques de films, chansons, transcription d'interviews réalisés au magnétophone. Nous avons particulièrement apprécié le début d'un dossier sur l'usage du breton par les jeunes enfants et les problèmes qui se posent à leurs parents. A noter également deux petits articles sur les activités théâtrales dans le Léon. On apprend que la Troupe du Pays Pagan a beaucoup de projets. Mais elle entend « rester le plus près possible du breton populaire quelque altéré et francisé qu'il puisse être parfois. Il ne nous est pas possible de faire comme certains groupes d'intellectuels qui publient dans je ne sais trop quel jargon.

Quand on prépare une pièce de théâtre il faut savoir à quoi elle doit servir. Certains pensent qu'il suffit de la jouer deux ou trois fois. Certes, il peut être lassant de garder longtemps la même œuvre à son répertoire. Mais il y a des milliers de bretonnants qui attendent qu'on fasse quelque chose pour eux. Il faut répondre à leurs besoins ».

Tous ceux qui s'intéressent à la promotion du théâtre en langue bretonne sont priés d'entrer en contact avec Goulc'hén Kervella. Sant Laorans - 29232 Plouguerneau.

Quant à ceux qui voudraient soutenir **Nevez Amzer** (NA pour les initiés !) ils peuvent écrire à : Yvette Merland, Maison des Jeunes, 29290 St-Renan

le père castor

Les albums du « Père Castor » avaient déjà publié en français voici à peu près dix ans, un conte de Luzel adapté par J.M. Guilcher et adorablement illustré par Gerda Muller. Certains avaient alors regretté que **les Deux Bossus** n'aient pas eu d'édition bretonnante. Mais peut-être n'est-il pas encore trop tard puisque, en ce début d'année 1977, la même collection nous offre quatre petits livres aux illustrations toujours aussi soignées. Ce sont **Ar bisig kollet** (Le petit chat perdu) **Ar c'havr hag he mennoù-gavr** (La chèvre et les biquets), **Tri femoc'h bihan** (Trois petits cochons) et **Keneiled vat** (Les bons amis). La traduction bretonne est de Tugdual Kalvez. D'aucuns ont déjà beaucoup insisté sur ses faiblesses et ses fautes. C'est vrai il y en a quelques-unes. Mais à chacun d'adapter ces albums à ses propres besoins. A la limite, si la langue vous semble à ce point défectueuse, le vocabulaire inadapté, l'orthographe insupportable, rien ne vous empêche d'aller acheter un paquet de gommettes blanches et de vous confectonner votre propre traduction. Ce sera tout bénéfique. Il n'y a pas si longtemps, ceux qui voulaient apprendre le breton à leurs enfants devaient traduire eux-mêmes les petits albums illustrés qui les initieraient à la lecture. Mais il est vrai que ce sont là des réoccupations qui ne concernent que de très loin, certains de nos bretonnistes officiels !

Quoiqu'il en soit, il faut saluer cette initiative des albums du « Père Castor » et l'encourager fortement. Signalons aussi que ces mêmes albums sont également disponibles en catalan, en corse, en occitan, en basque et en alsacien.

Albums du Père Castor - Collection Premières lectures - Editions en langues régionales - publiées par Flammarion.

an diri dir

Indifférentes aux vieillards qui meurent dans la solitude, aux petites filles qu'on viole dans les terrains vagues, les foules mornes du métro-boulot-dodo n'en finissent pas de descendre ces « escaliers d'acier »



Youenn Gwernig

Photo Yves Quentel/ar folk

qui les conduisent tout droit dans les entrailles de Moloch. Pages rudes que n'aimeront pas ceux qui font de la fuite dans le rêve la principale qualité de nos compatriotes. Il en est d'autres, heureusement, pour qui la poésie est avant tout lucidité. **An diri dir**, une hallucinante descente aux enfers en trois langues et cent-douze pages, avec quand même, tout au fond, quelque chose qui ressemble à de l'espoir.

A lire à tout prix !

Youenn Gwernig. **An diri dir** - Les escaliers d'acier - Stairs of steel - Ar I.ajenn Edition, Locmaria-Berrien, 1976.

CONSTRUIRE en BRETAGNE

par philippe lachaüd

(Voir les numéros précédents)

4°) Les fenêtres dans le toit :

Dans les constructions anciennes le volume disponible sous le toit était le plus souvent réservé au grenier. On y trouvait donc peu d'ouvertures et très petites.

Il est bien naturel qu'aujourd'hui on veuille utiliser ce volume couvert et l'aménager. Il faut donc des ouvertures.

La **lucarne en bâtière** faussement dite **à la capucine** est la forme à notre avis, la meilleure, la plus gracieuse lorsqu'elle est bien dessinée. On peut en trouver deux ou trois sur un même versant de toiture. On peut aussi faire monter un **tympan en maçonnerie**.

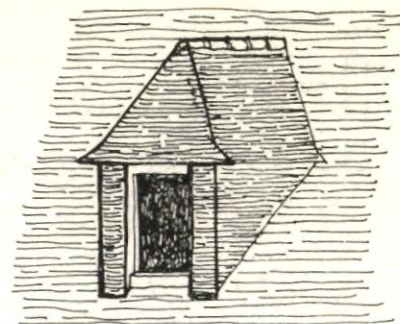
Les soulèvements de toits ou « chiens assis » peuvent être admis, mais là encore c'est une question de proportions. Il faut les faire de peu d'importance, avec un linteau assez bas, ardoiser les façades verticales et que le versant à pente plus faible qui les couvre s'arrête bien avant le faitage du toit principal.

Il est en effet principal ce toit, car les lucarnes ne sont que des accidents, et la dominante doit toujours rester aux versants qui couvrent le volume de base de la construction.

Les jouées ou faces latérales de ces lucarnes doivent être verticales, pas de « chapeau de gendarme », forme qui est molle, techniquement difficile à réaliser, chère, et non traditionnelle. Pas de jouées biaises ; le soulèvement de toit lui-même doit continuer tout droit jusqu'à sa pénétration dans la toiture maîtresse.

Les outeaux ne peuvent servir que de ventilation et doivent de ce fait rester de dimensions très modestes.

Les fenêtres dans le plan des versants (Velux ou Roto) peuvent être employées comme appoint, dans des cas particuliers. Mais il ne faut pas croire qu'on peut les disposer n'importe comment sur le toit.

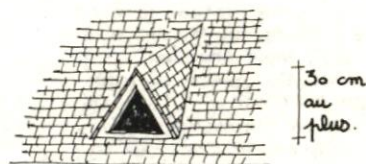


lucarne en bâtière dite « à la capucine »



lucarne-tympan

BONNES RÉALISATIONS

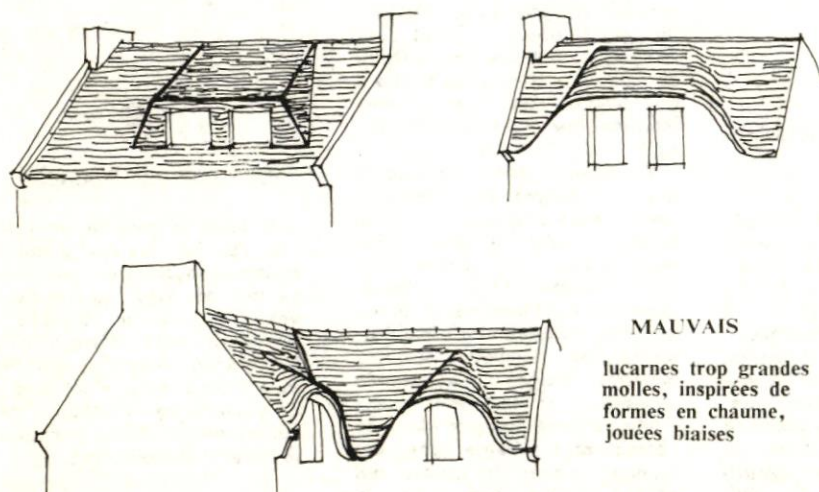


outeau

CONTRE LE STYLE COLONIAL

Nous sommes en train de monter une entreprise de bâtiment sur la Bretagne. Nous étions partis dans l'idée d'une coopérative autogérée, mais le manque des capitaux nécessaires nous a contraints à nous constituer artisans en attendant d'avoir les reins assez solides pour démarrer une S.C.O.P. ou une S.A.R.L. (fonctionnement intérieur autogéré). Nous cherchons principalement à faire de la rénovation pour la plus grande facilité du travail, mais aussi parce que nous désirons éviter de participer à l'enlaidissement de la Bretagne en construisant dans le style colonial (pavillons phénix, Ile-de-France, etc...)

Kerzabelied,
Brasparts.



MAUVAIS

lucarnes trop grandes
molles, inspirées de
formes en chaume,
jouées biaises

(à suivre)



COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. Précisez si vous désirez l'anonymat.

BECASSINE MARTIN OU UNE LANGUE ETRANGERE VENUE D'AILLEURS

Je voudrais vous faire part d'une petite histoire que vous connaissez peut-être déjà et qui, à mon avis, est des plus significatives quant à la condescendance de nos grands Parisiens envers la Bretagne.

Il est 20 h 45, la partie variétés de la grande soirée électorale du 13 mars sur l'A2 commence. L'animateur ? Jacques Martin. Quelques plaisanteries d'un creux rarement égalé, et on commence par ce qui « me tient le plus à cœur, c'est-à-dire la France, la vraie France, et encore plus, le cœur de cette France : la Bretagne » (Jacques Martin dit bien sûr). Mais attention, c'est pas fini ! De quelle Bretagne s'agit-il ? « C'est là où de plus en plus nombreux, les Français vont en vacances, au soleil... » etc... Si tous les termes ne sont pas expressément ceux employés par le cher animateur, son idée, croyez-moi, est fidèlement retranscrite. Pour finir, comme on est dans une émission de variétés, place à la musique avec un groupe breton, « un vrai, avec non pas des cornemuses comme le font les tricheurs, mais de vrais binious. » Quant au nom du groupe, ben ma foi, cette langue est si barbare, ses sons si étranges (venus d'ailleurs presque) que de ce nom on ne comprend rien, ou si peu et de façon déformée. Quant au numéro : un aller et retour au début et à la fin de l'émission. Ben voyons !

Voilà. Je pense qu'il faut parler de ce fait, pas très important peut-être, mais qui en dit long ; long sur la façon de regarder la Bretagne par les bien-pensants, leur façon de passer sous la table tous les problèmes économiques, sociaux et culturels pour parler d'une si belle façon du folklore...

J.J.,
35 Rennes.

LE CŒUR A GAUCHE

Je suis profondément choqué par la réponse négative de FR3 à votre légitime demande de disposer comme les autres formations d'un temps d'antenne normal à « France Régions » (!)

Cependant je ne suis ni de gauche ni de droite ; cette distinction étant depuis longtemps périmée car tous les citoyens que je rencontre sont TOUS constitués de la même façon : ils ont le cœur à gauche et le portefeuille... à droite.

Néanmoins je vous adresse modestement extrait de ma poche droite une vilaine image représentant Hectör Berloz, c'est-à-dire 10 F...

Y. Barzic,
35 Rennes

Merci pour la vilaine image d'un grand musicien. Ceci dit vos affirmations nous paraissent pour le moins caricaturales. Pensez-vous vraiment que les capitalistes, les gens qui les représentent depuis des années à la tête de l'Etat français et leurs relais régionaux et locaux, les notables, pour ne citer que ceux-là, répondent à votre définition ? Leur portefeuille est bien à droite, personne n'en disconvient. Mais leur cœur y est aussi : pas besoin d'autopsie pour le savoir, leurs paroles et leurs actes le démontrent chaque jour depuis assez de temps.

UN MARTIEN DE BRETAGNE

...L'avenir nous dira si l'alliance avec la gauche hexagonale changera quelque chose à la politique française depuis Philippe Le Bel, Louis XI, Richelieu, Colbert, Napoléon 1 et 3, Gambetta, la 3e République entre 1870 et 1914 et après, en passant par Pétain, et depuis. En politique extérieure, la France a suivi, jusqu'en 1919 le testament politique de Richelieu : démembrer l'Autriche-Hongrie. Quant à la politique intérieure, ça se résume

à ceci : attention à la Bretagne !

Durant l'été 1975, je suis passé en Auvergne. Le hasard de la conversation a appris à une tenancière de restaurant que j'étais Breton. Je ne l'aurais pas plus étonnée en lui annonçant que je débarquais de la planète Mars ; je possède aussi deux yeux, deux oreilles, je marche sur deux pieds et roule en 204. Les légendes ont la vie dure chez les Français.

J. Le Gouic,
56 Plœmeur.

LA BISE A NONO

Je tiens à vous féliciter pour l'excellente qualité de vos articles et vous marque ma profonde admiration pour votre lutte et le courage dont vous faites preuve.

J'ai été stupéfait d'apprendre que FR3, qui se veut « régionale » avait refusé de vous allouer un temps d'antenne, comme à toutes les formations politiques. Il est à croire qu'ils ont fait leur le principe qui veut que « toute vérité n'est pas bonne à dire »... et qu'ils préfèrent passer à l'antenne des gens qui gaveront le public breton de fallacieuses promesses, bien enrubannées, mais jamais tenues.

Puis-je cependant vous demander si votre lffig, d'habitude si spirituel, n'aurait pas contracté un virus de suffisance qui ne s'attrape qu'en bord de Seine, dans cet affreux merdier que l'on appelle Paris ?

Pourquoi donc pense-t-il que les Belges sont mentalement sous-développés ? Nos histoires sont débiles ? Pas plus certes que celles que l'on raconte dans « l'hexagone »... de Marseille à Paimpol, de Strasbourg à Bordeaux. Sa devinette sur les histoires Belges m'a semblé un peu... faible. Mais sans doute, comme nombre de mes compatriotes, n'ai-je pas cet humour « bien français » qui ne peut fleurir que dans le Bassin Parisien.

Félicitations pour les articles de Yann Ber Piriou que je suis toujours avec beaucoup d'attention, étant moi-même « bretonnant »... mais, si mal.

Et enfin un Grrros baiser à Nono, ce formidable Joël Auvin, qui a tant d'humour (même si celui-ci grince) et me fait toujours bien rire.

M.A. Lecomte,
Hornu - Belgique.

Félicitations pour vos articles et diverses études. Bien que souvent en divergence avec vos thèses politiques, c'est avec plaisir que j'ouvre « le Peuple Breton » chaque mois. J'ai bien quelques reproches à vous faire, mais ils sont minimes. Par exemple, la quasi-absence de reportages culturels et de diverses rubriques : livres, disques, etc... En particulier, je m'étonne que vous n'ayez pas signalé la sortie du dernier disque de Stivell : « Trema'n inis ». Peut-être y pensez-vous ? D'autre part, une rubrique cinéma serait la bienvenue, même si cela dépasse le cadre breton. Il ne faut ni négliger le plan culturel, ni tomber dans le folklore. Je pense notamment au titre d'une rubrique parue en juillet dernier : « Les disques de vos vacances bretonnes ».

Quoi qu'il en soit, bravo. Je souhaite une longue vie au P.B.

P. Bazireau,
Nantes.

AUSSITOT SOLIDAIRES

Ci-joint la pétition de l'UDB que j'ai fait circuler parmi les militants socialistes de l'Université de York qui, sensibilisés aux luttes du Québec ou de leurs pays d'origine (Italie, Irlande, Amérique du Sud) et à celles d'ici, n'ont pas eu de peine à se reconnaître dans votre combat et se son déclarés aussitôt solidaires.

Toronto,
Canada.

ker blues

DISQUES

import direct

pop rock

folk jazz

la seule maison de disques
tenue par des musiciens

4 rue du télégraphe brest
tél.(98) 44 20 95

M meubles

A LE ROUX

Usine TREHUINEC,
Route de Baud
56000 PLESCOP

Magasin : 53, Route de Ste-Anne
56000 VANNES

ON N'EST JAMAIS SI BIEN SERVI
QUE PAR
MONSIEUR MEUBLE

SOCIETE MARIN



Studio J. Gétin

- Entreprise Générale du Bâtiment
- Spécialiste du pavillon en béton
banché et traditionnel
- Son bureau d'études étant à votre disposition pour
l'établissement de vos plans et devis

GUIPAVAS

Kerivarc'h-Lavallot

Tél. 84-16-50

MAISON REMOND

Cadeaux - Souvenirs bretons

Sur le port - PERROS-GUIREC

ABONNEZ-VOUS

LE PEUPLE BRETON

Boite Postale. 304 - 29273 BREST CEDEX

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

Souscrit un abonnement ordinaire : 30 F (1)
étranger : 40 F (1)
de soutien : à partir de 50 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 55 F (1)
A partir du N° Inclus.

Ci-joint le règlement par chèque postal (1) (1) Rayer les
chèque bancaire (1) mentions inutiles.
mandat lettre (1)

C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ-VOUS

POBL VREIZH

en langue bretonne

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

Souscrit un abonnement ordinaire : 20 F (1)
étranger : 30 F (1)
de soutien : à partir de 30 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 45 F (1)
A partir du N° Inclus.

Ci-joint le règlement par chèque postal (1) (1) Rayer les
chèque bancaire (1) mentions inutiles.
mandat lettre (1)

C.C.P. RENNES 2746-79

LE PEUPLE BRETON

Edito

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

Plus de 5.000 signatures pour l'U.D.B. à F.R. 3

Il faut revenir sur le scandale de l'interdiction de l'Union démocratique bretonne à l'émission « Tribune libre » (sic) de la 3^e chaîne « France-Régions » (re-sic). Rappelons les faits. Au mois d'octobre 1976, l'U.D.B. demande à bénéficier du droit de passage à l'antenne dans « Tribune libre ». La direction de FR3 nous répond, le 26 octobre 1976, qu'elle a examiné notre candidature « d'un œil favorable » et nous interroge... sur notre « représentativité ».

Nous faisons le nécessaire, et le 14 décembre 1976, la direction de « France-Régions » nous refuse le passage à l'antenne... parce que nous sommes une formation « régionale ! » A la suite de l'intervention du sénateur Caillavet, rapporteur du budget de FR3, le président de la chaîne, Contamine répond... en noyant le problème : l'U.D.B. aurait pu passer entre le 8 et le 12 décembre 1975, si elle en avait fait, à l'époque la demande. Ne passent actuellement que « des mouvements dont l'expression et les préoccupations s'adressent à l'ensemble de la nation » (sic).

Ainsi est ouvertement réaffirmée la politique giscardienne de « liberté » : pas de droit de parole pour les idées et les partis « régionaux ». Les Bretons sont avertis : ils ne sont pas « représentatifs » !

Pour mesurer à quel point la direction de FR3 se moque du monde, nos lecteurs n'ont qu'à consulter le tableau des élus municipaux des grandes villes de Bretagne : nous ne sommes pas représentatifs, avec plus d'élus que les giscardiens, les centristes, et les P.S.U. ! Nous ne sommes pas représentatifs et c'est pourquoi « Le Monde », « Libération » et la seconde chaîne de télé... allemande ont consacré des articles à notre percée électorale. Sans compter les quotidiens de Bretagne, à l'exception des journaux du groupe Hersant en Loire-Atlantique et Mor-Bihan...

Le scandale est tellement énorme que la protestation populaire est en train de s'amplifier considérablement. Plusieurs de nos confrères, notamment « Témoignage chrétien », « Le Matin de Paris », L'Unité », les publications locales socialistes « Breton socialiste » et « Rappel du Morbihan », etc... ont publié des articles, souvent indignés, sur le sujet. De nombreux groupements internationaux écrivent à FR3 : au premier rang, bien sûr, nos camarades des partis de la Charte de Brest — et notamment les Irlandais et les Galiciens — mais aussi les partis les plus divers : le « Parti des travailleurs du Québec », la « Jeunesse communiste de l'île Maurice », l'association « Connolly » des Irlandais de Grande-Bretagne, l'organisation « marxiste-léniniste italienne » qui édite le journal « Voce comunista », etc... De l'étranger aussi nous parviennent des

dizaines de signatures, notamment des universités anglaises et allemandes.

En France, nous avons demandé à des personnalités politiques de premier plan de nous donner leur sentiment : le président Fabre des Radicaux de gauche, Rocard — secrétaire du P.S. —, Caille, secrétaire national C.G.T., auteur des « Truands du patronat », des dizaines d'élus bretons — députés, maires, conseillers municipaux —, même les dirigeants royalistes — que nous n'avions pourtant pas ménagés — associent leur protestation à celle des milliers de signataires de notre pétition (plus de 5 400 signatures déjà !).

Mais nous devons aussi signaler de significatives absences. Les grands journaux français se sont presque tous tus ; « Le Monde » nous a refusé à deux reprises une « tribune libre » de compensation. Ah ! Si nous avions été des dissidents soviétiques ou des démocrates américains ! Que d'édits, que d'articles n'auraient-ils pas été consacrés à notre affaire... En Bretagne aussi, c'est le silence de la presse quotidienne « Le Télégramme de Brest », publie des placards publicitaires payants pour Chirac (en oubliant de préciser qu'il y a un an, il nous a refusé la même facilité parce qu'il ne publiait jamais de publicité politique !), mais pas un mot sur notre interdiction d'antenne.

Pas de réponses non plus de quelques « ténors hexagonaux » : que Servan-Schreiber se taise ne nous étonne guère : nous savons à quoi nous en tenir sur le « régionalisme » de cette girouette ! Que Peyrefitte, l'auteur de « Mal français », devenu ministre... de la Justice, se soit moqué de nous en se bornant à espérer que nous serons « nombreux à vouloir une meilleure santé pour la France », ne nous surprend pas non plus ! Mais le silence de François Mitterrand qui, à Rennes, avait promis de signer la pétition ? Mais le silence de Georges Marchais ? Ce sont là deux lourdes et significatives abstentions : la gauche au pouvoir à Paris, les choses changeraient-elles vraiment, s'il est aujourd'hui si difficile de prendre position dans une affaire si claire ? Nous posons publiquement la question.

Pourtant, qu'on ne se méprenne pas : l'U.D.B. ne cèdera pas. Forte de l'appui de milliers de téléspectateurs, de Bretons, de citoyens français, d'amis étrangers — et nous devons encore rassembler des milliers de signatures supplémentaires (demandez-nous des feuilles de pétition) — nous allons nous mobiliser davantage. Nous allons faire saisir le Parlement. Nous manifesterons s'il le faut. On ne nous fera pas taire.



PÉTITION. — Je, soussigné, joins ma protestation aux 5 000 premiers signataires de la pétition de l'U.D.B. — contre l'interdiction faite à ce parti, de passer à FR3, pour la levée rapide de cet interdit.

NOM Qualité Ville Signature,